

Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS

L'INVITÉ DE CONJONCTURE
FATHALLAH OUALALOU



Provinces du Sud

Un territoire
entre émergence
et performance



PÊCHE
LAAYOUNE
PARC INDUSTRIEL DE LAAYOUNE
TAN-TAN
BOUJDOUR
PARC INDUSTRIEL DE BOUJDOUR
CULTURE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DAKHLA
AGRICULTURE DURABLE
TECHNOPÔLE DE TAOUSSEK
JENJEN
LAAYOUNE
DÉVELOPPEMENT
HUMAIN
REGIONALISATION
BOUJDOUR



Formation à la médiation
commerciale inter-
entreprises



Echos International
Zoom sur le Canada



Lancement des travaux
de l'Écoparc de
Berrechid



L'actualité vue par le
Service économique de
l'Ambassade de France

ZONE INDUSTRIELLE DE BOUJDOUR

Soyez acteur du développement économique de votre région



OFFRE DE TERRAINS INDUSTRIELS VIABILISES

Localisation/situation : Boujdour, (26,123326)

Accessibilité :

- à 3 km du port de Boujdour.
- à 200 km de l'aéroport de Laayoune.
- à 350 km de la ville Dakhla.

Superficie : 16,5 ha disponibles, à partir de 1 000 m²

Programme :

- Une zone dédiée aux activités industrielles & logistiques liées à la transformation des produits de la mer et à la filière halieutique.
- Une zone dédiée aux commerces & showrooms.
- Une zone dédiée aux services.

MEDZ, UNE OFFRE ADAPTÉE ET DIVERSIFIÉE POUR LES INVESTISSEURS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

-  Nous concevons
-  Nous aménageons
-  Nous construisons
-  Nous gérons
-  Nous commercialisons

et commercialisons sur l'ensemble du territoire

LEADER AU MAROC DANS L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DE PARCS D'ACTIVITÉS



14 Zones Industrielles (dont 4 Zones Franches)



4 Zones Offshoring



5 Zones Touristiques



Pour en savoir plus, contactez-nous au :

Tél : +212 537 57 66 78 • Fax : +212 537 71 64 17 • E-mail : showroom@medz.ma • www.medz.ma



Editorial

Provinces du Sud, un territoire entre émergence et performance

« Une vaste dynamique enclenchée »

Philippe-Edern KLEIN
Président

Situation géographique privilégiée, ressources naturelles exceptionnelles, sites touristiques à couper le souffle..., autant d'atouts qui constituent un socle solide pour un développement socio-économique pérenne. En 2016, le lancement de projets d'investissement structurants (Port de Dakhla Atlantique, Technopole de Foum El Oued, Zone Industrielle de Boujdour, etc.), associé à différentes mesures incitatives, a permis aux Provinces du Sud d'améliorer significativement leur création de valeur ajoutée. Grâce à l'implantation de nouvelles entreprises dans des domaines tels que la pêche, le tourisme ou encore l'agriculture, le renforcement du tissu économique local est la condition sine qua non pour enrayer le chômage.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes convaincus des incroyables opportunités que peuvent offrir les Provinces du Sud aux investisseurs, qu'ils soient marocains ou internationaux. Courant avril, la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) partira ainsi à la rencontre des autorités des Provinces du Sud, afin de renforcer les axes de coopération et, surtout, de lui permettre de promouvoir ces territoires hautement propices à l'investissement auprès des opérateurs économiques français.

De surcroît, la CFCIM compte davantage mettre l'accent sur la proximité avec ses adhérents des Provinces du Sud à travers sa Délégation Régionale d'Agadir, dont l'équipe a récemment été renforcée à cet effet. Les Provinces du Sud ont un rôle essentiel à jouer dans la compétitivité économique du Maroc et tout particulièrement dans son positionnement de hub africain.

Aujourd'hui, les grands équilibres de l'économie internationale se redessinent en permanence. « Le Maroc, l'Afrique, l'Europe, face à la Chine », tel était le thème de la conférence animée par notre invité du mois, Fathallah Oualalou, ancien Ministre de l'Économie et des Finances et ancien Maire et Président du Conseil de la Ville de Rabat. Entre ouverture et protectionnisme, quelle stratégie doit adopter le Maroc vis-à-vis de ce partenaire économique incontournable ? Il s'agit, en effet, d'un enjeu de taille en matière de politique du commerce extérieur et, à terme, de création de richesses et d'emplois.



Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ► 15, avenue Mers Sultan - 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : conjoncture@cfcim.org. Site Web : www.cfcim.org ► **Directeur de la publication** Philippe-Edern Klein ► **Rédacteur en chef** Philippe Confais ► **Président du Comité de rédaction** Serge Mak

► **Secrétaire de rédaction-journaliste** Nadia Kabbaj ► **Directrice Communication** Wadad Sebti ► **Ont collaboré à ce numéro** Marie-Cécile Tardieu, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.I.N, Margot Chevance, Alexandra Montant, Salwa Mikou, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM
► **Crédits photos** CFCIM, Fotolia, Ambassade de France, DR ► **Conception graphique** Sophie Goldryng ► **Mise en page** Mohamed Afandi ► **Impression** Direct Print (Procédé CTP) ► ISSN : 28 510 164 ► Numéro tiré à 13 000 exemplaires.



PUBLICITÉS

Mariam Bakkali Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 mariam.bakkali@menara.ma
Anne-Marie Jacquin Tél. : 05 22 30 35 17 GSM : 06 61 45 11 04 jacquin_annemarie@yahoo.fr
Nadia Kais Tél. : 05 22 23 66 61 GSM : 06 69 61 69 01 kais.communication@gmail.com





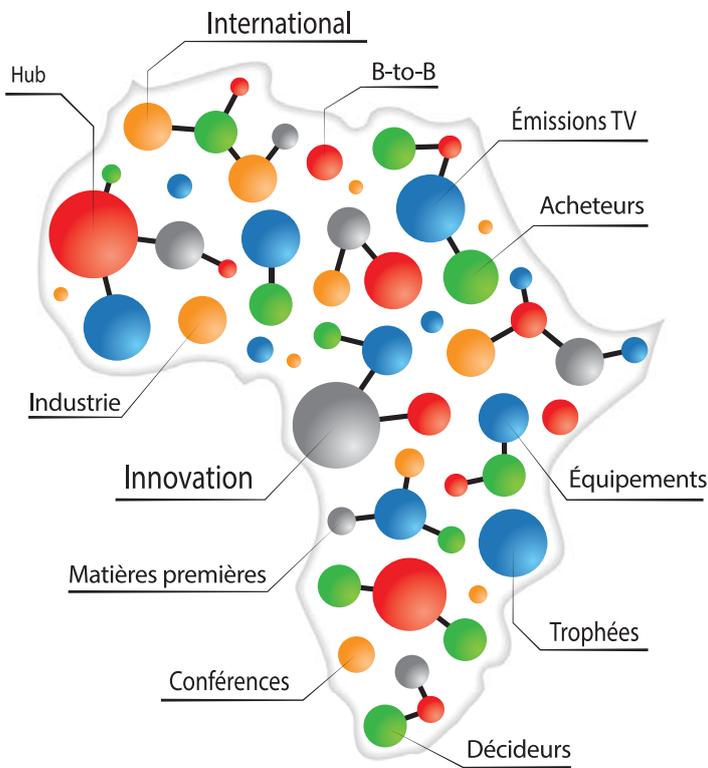
KIMIA AFRICA

Salon des Matières Premières
et des Technologies de la Chimie

2017

2^e
Édition

Le rendez-vous international des acteurs de la Chimie et de la Parachimie



Du 26 au 28 septembre 2017

Centre International de Conférences
et d'Expositions de Casablanca

- Technologies de Procédés • Qualité, Environnement et Sécurité • Mesure, Contrôle et Régulation • Automatismes, Systèmes et Informatique Industrielle
- Equipements Industriels • Techniques et Produits de Laboratoire • Ingénierie, Maintenance et Services • Conditionnement, Emballage • Logistique • Matières Premières et Additifs

www.kimia-africa.com



● Émissions TV

● B-to-B

● Conférences

● Trophées

Organisateurs



Partenaire Organisation



Partenaires



Contact

Tel. : +212 5 22 43 96 28
miguel@cfcim.org

Sommaire

ActusCFCIM

- 7 After-Work CFCIM
- 8 Pavillon France sur le Salon de la Sous-Traitance Automobile de Tanger
- 9 100 décideurs visitent le SIA à Paris
- 10 Projets humanitaires : les EFAistes passent à l'action !

EchosMaroc

- 14 L'invité de Conjoncture : Fathallah Oualalou
- 18 Service économique de l'Ambassade de France
- 20 Indicateurs économiques et financiers

EchosInternational

- 22 Le Canada, un pays riche de sa diversité

Initiatives durables

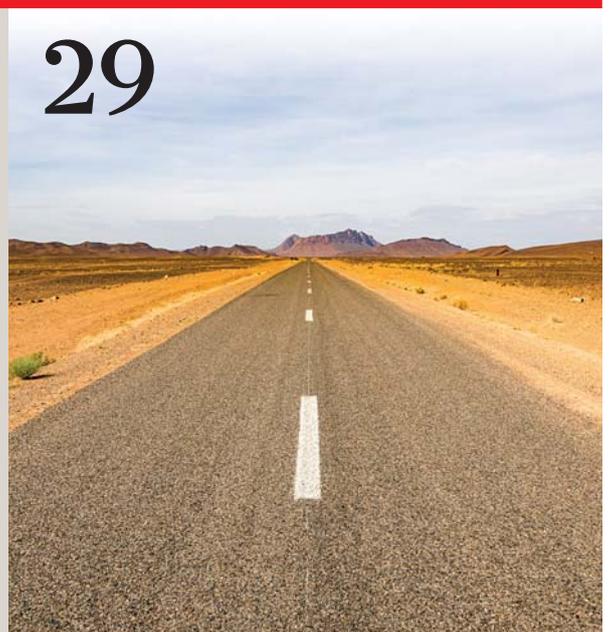
- 24 Les énergies renouvelables plus accessibles pour les industriels
- 25 Premier coup de pioche sur le site de l'Ecoparc de Berrechid



ZOOM

Provinces du Sud, un territoire entre émergence et performance

- 30 L'essor économique, un impératif de développement
- 32 77 milliards de dirhams d'investissements à l'horizon 2020
- 36 La Zone Industrielle de Boujdour, une locomotive pour la région
- 37 Entretien avec Mohamed Boumesmar, Directeur du Centre Régional d'Investissement de la région de Laâyoune Sakia El Hamra
- 39 Les phosphates au cœur de la stratégie de dynamisation



Regardsd'experts

- 42 **Management** Quelle place pour le management situationnel et motivationnel dans les entreprises ?
- 44 **Management** L'entreprise idéale pour les jeunes Marocains

On en parle aussi...

- 50 **L'association du mois : Maghreb Secours**
Agenda Culturel de l'Institut français du Maroc



Nouveau Guide des affaires Maroc 2017

Fournir à l'entrepreneur les outils pour concevoir et affiner sa stratégie d'approche et d'implantation sur le marché marocain. Telle est l'ambition du Guide des affaires Maroc 2017. L'ouvrage présente les principales caractéristiques de l'économie du pays, et propose des clés opérationnelles pour une approche pragmatique du marché marocain : contexte économique et politique, secteurs porteurs, climat des affaires, réglementations à connaître, renseignements pratiques pour se rendre et s'implanter au Maroc. Un répertoire de contacts utiles vient compléter l'information ainsi présentée.

La rédaction de ce guide, destiné principalement aux petites et moyennes entreprises françaises ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, s'appuie, pour l'essentiel, sur des analyses de l'environnement des affaires et sur les témoignages d'entrepreneurs français qui se sont implantés avec succès dans le pays. Des experts locaux ont également été sollicités. En voici un extrait. *

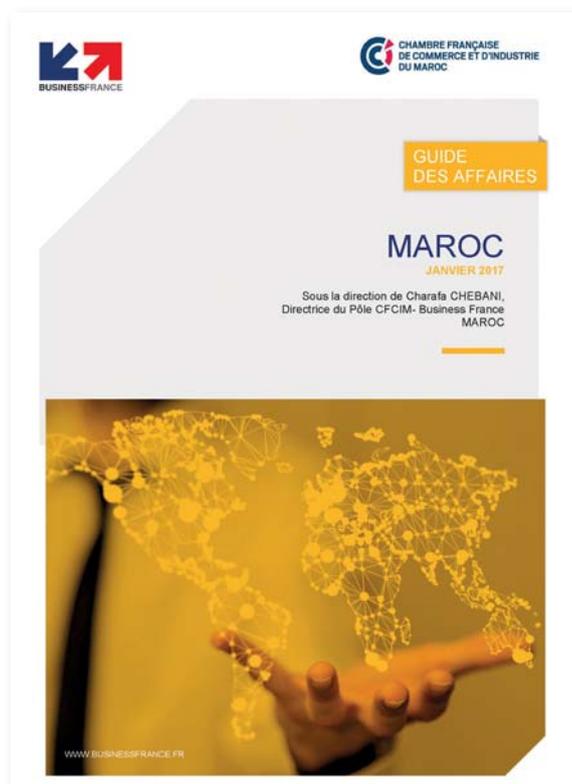
Contact

Nadia DAHBI

Chargée d'informations

Tel. : +212 (0) 5 22 43 96 07

Email : ndahbi@cfcim.org



Faire des affaires dans le pays Trouver le bon partenaire commercial

Trouver le bon partenaire commercial constitue la première étape avancée de pénétration d'un marché étranger avant d'envisager l'implantation d'une structure en local.

La première approche du marché marocain peut prendre la forme de la signature d'un contrat de distribution avec un importateur-distributeur.

• Les importateurs-distributeurs

Dans la grande majorité des cas, les contrats de distribution sont des contrats dits de gré à gré. Il n'existe pas de contrats types ni de spécificités juridiques en la matière au Maroc. Les termes du contrat relèvent d'une négociation entre le fournisseur et le distributeur.

L'importateur-distributeur achète les produits ou services à l'entreprise pour son compte et les revend ensuite à ses propres clients. Sa rémunération prend la forme d'une marge bénéficiaire calculée sur le prix de vente

Avantages et inconvénients du partenariat

Avantages	Inconvénients
Passer par un importateur-distributeur permet de raccourcir les circuits et d'éviter les intermédiaires. Cela permet à l'entreprise d'avoir, un pied sur le marché et donc d'être plus proche et plus à l'écoute de celui-ci.	L'entreprise a une faible maîtrise de la politique commerciale de son partenaire ainsi qu'une visibilité réduite de la revente de ses produits sur le marché étranger. Dans ce cas précis, l'entreprise dépend fortement des performances de ce partenaire.

• Points de vigilance

Il est déconseillé, dans un premier temps, de donner l'exclusivité à un distributeur. Il vaut mieux, tout d'abord, passer par une période de test qui permettra d'évaluer la qualité du partenaire. D'une manière générale, voici quelques conseils à suivre afin d'éviter toute déconvenue :

- Travailler avec des entreprises reconnues ;
- Vérifier les informations reçues sur l'entreprise, les recouper ;
- Venir régulièrement sur place voir son partenaire ;
- Prendre toutes les garanties nécessaires, notamment en matière de paiement et en matière contractuelle ;
- Définir la gamme de produits que le distributeur sera amené à représenter et la zone géographique sur laquelle il va intervenir ;
- Délimiter le contrat dans le temps et prévoir une période d'essai et des conditions de résiliation du contrat ;
- Fixer les objectifs de vente sur une période donnée ;
- Prévoir une clause de règlement amiable des litiges (médiation).

L'After-Work CFCIM prend ses quartiers au Sky28 de l'hôtel Kenzi Tower

C'est devant la plus belle vue de Casablanca que la communauté des After-Works de la CFCIM s'est retrouvée, le 6 février 2017. La rencontre a réuni plus de 100 chefs d'entreprise et décideurs ainsi que de nombreux administrateurs et collaborateurs de la CFCIM. Placés sous le signe de la convivialité et du networking, les After-Works de la CFCIM sont le rendez-vous business incontournable, qui se tient désormais tous les deuxièmes lundis du mois dans un lieu branché de Casablanca. *



Lancement du nouveau cycle de formation à la médiation commerciale inter-entreprises



Les 8, 9 et 10 février 2017, à Casablanca, le Centre de Médiation pour l'Entreprise (CME) de la CFCIM, partenaire exclusif au Maroc du CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris), a lancé un nouveau cycle de formation à la médiation commerciale inter-entreprises. Animée par des Médiateurs agréés CME et CMAP, la formation se déroulera au total sur 5 jours. S'adressant à des professionnels aux profils divers et issus de tous secteurs d'activités, la formation a réuni 14 participants, dont des consultants, cadres de grandes entreprises et des hauts fonctionnaires. *

Petit-déjeuner d'information sur le panorama économique gabonais



Le 7 février 2017, la CFCIM a organisé un petit-déjeuner d'information sur le thème : « Le panorama économique gabonais ». La rencontre a été animée par Maryse Ivala, Conseiller Economique, Chargé des affaires commerciales de l'Ambassade du Gabon au Maroc et Mehdi Arifi, Directeur Commercial Maghreb COFACE. *

Pavillon France sur le Salon de la Sous-Traitance Automobile de Tanger

Du 26 au 28 avril 2017, la CFCIM organisera le Pavillon Solutions France-Maroc à l'occasion de la 4^e édition du Salon de la Sous-Traitance Automobile de Tanger. L'événement, qui est organisé par l'AMICA (Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile), se tiendra à Tanger Automotive City. D'une superficie de 72 m², le Pavillon Solutions France-Maroc de la CFCIM est pensé comme une plateforme d'échanges et de networking rassemblant différents acteurs de la filière automobile. Il accueillera une dizaine de PME qui pourront ainsi mettre en valeur leur savoir-faire. Les entreprises auront, en outre, la possibilité de bénéficier d'un programme de rendez-vous B to B sur mesure. Pour rappel, l'industrie automobile marocaine représentera, à terme, une capacité installée de plus de 600 000 véhicules. Les besoins du marché de la

sous-traitance, actuellement estimés à 500 millions d'euros, devraient atteindre plus d'un milliard d'euros en 2020.

L'industrie automobile au Maroc en chiffres

- 1^{er} secteur exportateur avec 29 % des exportations totales du pays
- 1^{er} pays constructeur en Afrique du Nord
- 5,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires à l'export
- 27 % de croissance annuelle
- 40 % de taux d'intégration
- 86 500 salariés



Votre contact CFCIM :

Khadija EL IDRISSE, Responsable des Missions de Prospection B to B au Maroc
Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 06
E-mail : kelidrissi@cfcim.org

4^e édition du Salon Halieutis dans le sillage de la COP22



Rendez-vous annuel des professionnels de la pêche (artisanale, côtière ou hauturière) et de l'aquaculture, le salon Halieutis s'est déroulé du 15 au 19 février 2017 à Agadir. Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la rencontre a porté sur le thème « Le secteur halieutique : un enjeu de développement durable ». Pour rappel, la préservation des ressources halieutiques mondiales faisait partie des engagements de la communauté internationale lors de la COP22, qui s'est tenue en novembre 2016 à Marrakech.

Le Salon Halieutis, qui s'est étendu sur une superficie de 16 000 m², a accueilli les professionnels durant les trois premiers jours, le 4^e jour étant réservé au grand public. Au programme, des débats et des conférences animés par des experts nationaux et internationaux autour de la thématique centrale, ainsi que des rendez-vous B to B et des ateliers de travail. Comme chaque année, Business France et la CFCIM y ont organisé un Pavillon France qui a reçu la visite de nombreuses



personnalités, notamment Aziz Akhannouch, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et Jean-François Girault, Ambassadeur de France au Maroc. En 2015, le Salon Halieutis avait rassemblé 320 marques et enseignes, 230 exposants issus de 36 pays et 50 000 visiteurs. *

100 décideurs visitent le SIA à Paris

C'est l'un des rendez-vous préférés des Français, mais aussi un incontournable des professionnels de l'agriculture dans le monde : la 54^e édition du Salon International de l'Agriculture s'est tenue du 25 février au 5 mars 2017 à Paris Expo Porte de Versailles. Comme chaque année, la CFCIM a accompagné une délégation de chefs d'entreprise et décideurs sur ce salon qui a réuni 1 050 exposants venant de 22 pays. Près de 100 personnes ont ainsi fait le déplacement depuis le Maroc avec la CFCIM. La



thématique choisie pour cette édition était « L'agriculture : une passion, des ambitions ». L'évènement a accueilli 618 958 visiteurs.. *

Île-de-France : quelles opportunités ?

LE 27 FÉVRIER, LA CFCIM a organisé une réunion d'information sur le thème « S'implanter en Île-de-France », animée par Cyril Akpama Chef de Marché — TIC, Paris Région Entreprises. Cette réunion d'information visait notamment à faire découvrir les différents dispositifs d'aide disponibles auprès de Paris Région Entreprises. Cette agence régionale francilienne, de service public, a pour mission d'accompagner les entreprises étrangères souhaitant s'implanter en Île-de-France. Aujourd'hui, environ 50 entreprises marocaines sont installées dans la région. En 2016, un accord de coopération a été signé par le Conseil Régional d'Île-de-France et le Conseil de la Région de Casablanca-Settat afin de favoriser le développement de leurs relations dans plusieurs domaines.

L'« inbound marketing » à l'honneur sur Planète Entreprise



L'« inbound marketing » révolutionne le marketing traditionnel : il ne s'agit plus de harceler les clients ni de chercher à tout prix à répondre à leurs besoins. L'inbound marketing prend le contrepied de ces principes dépassés, car c'est désormais par l'offre que l'on suscite la demande. Spécialiste du domaine, Gabriel Szapiro animera une conférence à l'occasion du prochain Business Forum Planète Entreprise, qui se déroulera les 10

et 11 mai 2017 à l'hôtel Hyatt Regency à Casablanca. Cet Ingénieur diplômé de l'ENSEEIH, titulaire d'un MBA de HEC, est chargé de conférences à HEC, à l'ESSEC ainsi que dans d'autres écoles de commerce en France et à l'international. Il est également l'auteur du livre à succès « L'Inbound Marketing selon la Stratégie du Sherpa », qui a été distingué par le Trophée du meilleur livre marketing 2016 décerné par 100 libraires français. *

Nouvelles tournées de réunions d'information en régions

En partenariat avec la Trésorerie Générale du Royaume, la CFCIM organise une caravane régionale sur le thème « Commande publique : les apports de la réforme des délais de paiement ». La première réunion d'information a eu lieu le 7 mars 2017 à Agadir, animée par Ali Ghechi, Trésorier Régional d'Agadir. Autre cycle de rencontres mis en place ce trimestre au sein des Délégations Régionales, la tournée de présentation du portail Simulator Online. Dans ce cadre, des petits-déjeuners d'infor-

mation ont été programmés en février à Tanger et Rabat et en mars à Meknès, Oujda, Marrakech (21 mars) et Agadir (22 mars). Pour rappel, le portail Simulator Online apporte des réponses aux questions juridiques, fiscales, réglementaires, douanières, etc. tout en donnant accès à une large base documentaire. *

Pour plus d'informations, consultez l'agenda des événements CFCIM sur www.cfcim.org.

Projets humanitaires : les EFAistes passent à l'action !

La solidarité a toujours fait partie intégrante du cursus pédagogique de l'École Française des Affaires (EFA). Cette année encore, les étudiants vont mener, dans le cadre de leur formation, un projet humanitaire de bout en bout. Cette expérience extrêmement enrichissante vise non seulement à développer la conscience citoyenne des étudiants, mais aussi à leur permettre de mettre en pratique toutes leurs connaissances en management, gestion de projets, communication, recherche de partenariats, recherche de financement, événementiel, etc. Ces projets font, en outre, appel à leur créativité, leur capacité à travailler en équipe ainsi qu'à leur sens de l'engagement RSE.

Cette année, cinq projets humanitaires ont été lancés. Ils touchent à différentes thématiques liées aussi bien à la santé qu'au social, à savoir : la réadaptation des déficients visuels, l'aide aux brûlés ou encore le soutien aux mères célibataires. Concrètement, les étudiants auront ainsi pour mission d'élaborer et planifier des activités en vue de récolter de fonds au profit d'une des associations sélectionnées par l'EFA.*



Au cours de l'année 2015-2016, les projets humanitaires réalisés par les étudiants de l'EFA ont permis de reverser 350 545 dirhams aux différentes associations.

eifa
Ecole Française des Affaires

Une école de la
CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC

Projets humanitaires 2017 de l'EFA

Une superbe programmation et des événements au profit de nobles causes
Faites vos choix et soyez des nôtres !

- Soirée Clamart**
Le traditionnel et le moderne
Ambiance Chaabi
Dj&L de music
Groupe musical acoustique
16 MARS 2017
CASABLANCA
- RALLY F HOPE**
2017
2017
- Course aux couleurs**
JARDIN MARDJIKH - 2 MARS CASABLANCA
DIMANCHE 26 MARS 2017
BEAUCOUP DE SURPRISES VOUS ATTENDENT
POUR PLUS D'INFO : 06 00 78 55 19 / 06 04 04 27 40
CRÉONS LE BONHEUR AVEC CE MOMENT DE COULEURS
A PARTIR DE 8H
SOYEZ NOUVEAUX
- COURSE AUX COULEURS**
26 MARS 2017
A PARTIR DE 08H00
- Casablanca 12 mars 2017**
Mosquée Hassan II 08h00
10 km à courir, des enfants à soutenir

Programme des événements organisés dans le cadre des projets humanitaires

- **SOLIDARITÉ FÉMININE** (association œuvrant au profit des mères célibataires) : « Rallye for Hope »
Du 3 au 5 mars 2017, un rallye d'anciennes voitures parcourra un circuit reliant Casablanca, Bin El Ouidane et Marrakech.
- **AMARDEV** (association œuvrant au profit des non-voyants) : « Courses aux couleurs »
Cette course haute en couleur se déroulera le 26 mars 2017, au jardin de l'UNESCO à Casablanca. Au programme, de nombreuses animations, dont une kermesse, un fun village et un DJ.
- **IMANE** (association œuvrant au profit des autistes) : « Sourire de Casa » Soirée comédie et cirque organisée le 24 mars 2017 à Casablanca.
- **LE PETIT MONDE** (association œuvrant en faveur de l'éducation et de la formation) : course à pied de 10 km et KID'S RUN, le 12 mars 2017,
- **SOS BRÛLÉS** (Association œuvrant au profit des grands brûlés) : soirée de gala et kermesse organisées respectivement le 16 et le 19 mars 2017.

Nouveau cycle professionnalisant « Optimisation des encaissements et maîtrise du risque client »

Du 27 au 31 mars 2017, le CEFOR Entreprises, centre de formation professionnelle de la CFCIM, organise, en partenariat avec l'Association Française des Credit Managers et Conseils (AFDCC) un nouveau cycle de formation professionnalisant portant sur l'optimisation des encaissements et la maîtrise du risque client.

Animée par Eric Ermantier, spécialiste en gestion du risque client, la formation se tiendra à l'hôtel Golden Tulip Farah à Casablanca. Elle traitera notamment des problématiques suivantes :

- Pilotage et gestion d'un projet de réduction des délais de paiement (Méthodologie et pilotage pour des résultats optimaux)
- Mise en place d'une stratégie de recouvrement (principales missions d'un Responsable de Service Recouvrement)
- L'encaissement des créances à l'international (les techniques pour vendre et se faire payer en Europe et à l'International).

Pour rappel, l'AFDCC a pour mission de développer la fonction de Credit Manager, développer les compétences et améliorer les pratiques des personnes en charge du crédit



© DR

clients, favoriser la mise en place de véritables politiques de crédit, orientées sur le financement du développement des entreprises.

Le CEFOR Entreprises se tient à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour étudier avec vous la réalisation de formation intra. *

► Vos contacts :

Rédouane ALLAM - rallam@cfcim.org - GSM : 06 67 03 03 25

Fax : 05 22 34 03 27

Salma LITIM - slitim@cfcim.org / cefor@cfcim.org - Tél. : 05 22 35 02 12

Fax : 05 22 34 03 27

CEFOR Entreprises Programme au titre du 1^{er} semestre 2017

- Cycle professionnalisant « **L'optimisation des encaissements et la maîtrise du risque client** » (5 jours), animé par Eric ERMANTIER, Spécialiste en gestion du risque client - Mars 2017.
- Cycle professionnalisant « **Métier de formateur** » (6 jours), animé par Sabry ALJA - Mars 2017.
- Cycle professionnalisant « **Métier d'Assistante de Direction** » (5 jours), coanimé par : Esther et Patrick BOULANGER - Avril 2017.
- Cycle professionnalisant « **Vendre et Aimer Vendre** » (5 jours), animé par François Olivier EDIME - Mars 2017.
- Programme de coaching « **Directeur Financier/Responsable Financier** » (8 jours), animé par un collège d'experts - Avril 2017.
- Cycle « **Anglais des Affaires** » (60 heures) animé par Rédouane ALLAM - Mars 2017.
- Cycle professionnalisant « **Le Métier de Responsable communication en entreprise** » (5 jours), animé par un collège d'experts - Mars 2017.
- Programme d'accompagnement « **Boostez votre développement personnel** » (5 jours), animé par un collège d'experts - Mars 2017.
- Programme de coaching « **Contrôle de gestion** » (8 jours), animé par un collège d'experts - Mars 2017.
- Cycle professionnalisant « **Juridique** » (5 jours) animé par Sylvain ALASSAIRE - Avril 2017.
- Cycle professionnalisant « **Gestion des Ressources Humaines** » (5 jours), animé par Jamal AMRANI - Mars 2017.
- Cycle professionnalisant « **Le Métier de Responsable Logistique** » (5 jours), animé par un collège d'experts - Avril 2017.
- Cycle professionnalisant « **Le Métier de Responsable Marketing** » (5 jours), animé par Lotfi MEKOUAR - Mai 2017.
- Séminaire « **Intégrer, animer et piloter le risk management dans les processus organisationnels** » (2 jours), animé par Samir JOUTI - Mai 2017.
- Séminaire « **Gestion des encours et maîtrise des délais de paiement** » (2 jours), animé par Jean-Marc PONS - Mai 2017.

► Votre contact

Rédouane ALLAM : rallam@cfcim.org • Tél. : 022 35 02 12 •

GSM : 06 67 03 03 25 • Fax : 022 34 03 27 • E-mail : cefor@cfcim.org

Salma LITIM : slitim@cfcim.org • Tél. : 022 35 02 12 • Fax : 022 34 03 27 •

E-mail : cefor@cfcim.org

Développement à l'international

La CFCIM vous accompagne sur les salons professionnels

Multisectoriel

Du 29 au 31 mars 2017
Poitiers, France



FUTURALLIA, Forum International de Développement des Entreprises.

- 16 rendez-vous d'affaires personnalisés, qualifiés et ciblés
- 600 chefs d'entreprises
- 30 pays présents
- 8 000 rendez-vous individuels

Secteurs représentés :

- Industries agroalimentaires
- Bois et industries papetières
- Aéronautique et sous-traitance mécanique
- Matériaux avancés (dont composite et céramique)
- Chimie verte et écoprocédés
- Filières vertes et écotecnologies (cuir, luxe, textile, métiers d'art)
- Photonique (dont optique, laser, imagerie)
- Numérique
- Santé et bien-être

Contact : Nadwa EL BAINE
Tél. : 05 22 43 96 23
Email : nelbaine@cfcim.org

Industrie

Du 4 au 7 avril 2017
Eurexpo, Lyon
www.industrie-expo.com



INDUSTRIE Lyon, le rendez-vous des professionnels à la recherche d'innovations techniques et technologiques, ouvrira ses portes à Lyon, du 4 au 7 avril 2017.

- 900 exposants
- 4 villages thématiques
- 3 halls

9 secteurs seront présents :

- Assemblage- Montage
- Formage-découpage-tôlerie- presse
- Informatique Industrielle
- Machine-Outil
- Mesure et contrôle
- Outillage
- Robotique
- Soudage
- Traitements des matériaux

Contact : Nadwa EL BAINE
Tél. : 05 22 43 96 23
Email : nelbaine@cfcim.org

Emballage

Salon INTERPACK 2017
Du 4 au 10 mai 2017
Düsseldorf – Allemagne
www.interpack.com



INTERPACK est le salon international de l'emballage, se tiendra du 4 au 10 mai 2017

INTERPACK 2017 en chiffres :

- Plus de 2670 exposants sont attendus
- 174 369 m2 de surface d'exposition
- 174 798 visiteurs attendus

Secteurs représentés :

- Produits alimentaires
- Brevage et liquide
- Industrie alimentaire
- Confiserie
- Boulangerie
- Produits pharmaceutiques
- Produits cosmétiques
- Produits industriels

Contact : Khadija Mahmoudi
Tél. : 05 22 43 96 24
Email : kmahmoudi@cfcim.org

Du 16 au 20 avril 2017
Mission de prospection B to B multisectorielle
Montréal
Canada



Mai 2017
Mission de prospection B to B multisectorielle
Dar es Salaam
Tanzanie



Juillet 2017
Mission de prospection B to B multisectorielle
Brazzaville
Congo



Octobre 2017
Mission de prospection B to B multisectorielle
Dubai
Emirats Arabes Unis



Contact : Amal BELKHEMMAR
Tél. : 05 22 43 96 31
Email : abelkhemmar@cfcim.org



www.cfcim.org



Rejoignez une communauté d'affaires
de près de 4 000 entreprises



Sika

Met son expérience au profit du
secteur des énergies renouvelables



Avec plus de 100 ans d'expérience Sika vous accompagne avec des solutions complètes pour vos projets d'énergies renouvelables dans les domaines suivants :

- Adjuvants pour l'amélioration du béton et de sa performance.
- Mortiers de scellement pour les joints verticaux et horizontaux et le remplissage des interstices.
- Matériaux pour la fondation et l'assemblage des pales.
- Solutions de réparation pour éoliennes.
- Solutions pour systèmes photovoltaïques et thermiques.

Pour plus d'information contactez nous

SIKA MAROC S.A.

Z.I. Ouled Saleh,
BP 191-27182 Bouskoura
Casablanca - Maroc

CONTACT

Tél. : +212(0)522 33 41 54
Fax : +212(0)522 59 07 99

info@ma.sika.com
<http://mar.sika.com>

BUILDING TRUST



« N'ayons pas peur de la Chine »

Fathallah Oualalou était l'invité de la CFCIM, le 2 mars 2017, à l'occasion d'un Forum Adhérents. L'ancien Ministre de l'Économie et des Finances et ancien Maire et Président du Conseil de la Ville de Rabat a animé une conférence sur le thème « Le Maroc, l'Afrique, l'Europe, face à la Chine ».



Dumping social, pratiques concurrentielles agressives, protectionnisme, frénésie d'investissement, monopolisation des matières premières, etc. en matière d'échanges internationaux : la Chine inquiète. Qu'en est-il réellement de ces clichés qui collent à peau de la 2^e puissance économique mondiale ?

Depuis quelques années, la Chine s'intéresse de près à l'Afrique, un phénomène qu'il n'est plus possible d'occulter, selon Fathallah Oualalou : « La Chine est aujourd'hui le premier partenaire des pays africains. En 35 ans, elle est passée d'un statut d'économie en développement à une économie émergente, pour devenir aujourd'hui la 2^e puissance économique mondiale. Elle a l'ambition de devenir, entre 2030 et 2040, la première puissance dans le monde. »

Aujourd'hui la Chine est, en outre, la première puissance industrielle mondiale, le premier exportateur de produits industriels, mais aussi le premier marché émetteur de touristes (110 millions de touristes). Il s'agit également du premier pays en matière d'internet, de téléphonie mobile, d'économie verte. Autre record, moins reluisant, la Chine est l'un des plus gros pollueurs.

Une politique de réformes payante

L'incroyable montée en puissance de la Chine ces dernières décennies s'explique par la politique d'ouverture et de réformes initiée par Deng Xiaoping, basée sur l'exemple du Japon et des quatre dragons. « Une politique d'industrialisation sera mise en place, fondée essentiellement sur l'exportation et une main-d'œuvre pas chère. Le système reste centralisé, mais, en même temps, il est ouvert sur le capitalisme.

À la limite, cette centralisation protège ce capitalisme et c'est quelque chose de nouveau. » explique Fathallah Oualalou. Toutefois, en 2014, le taux de croissance de la Chine baisse, passant d'un taux à deux chiffres à 6,7 %. L'effet s'est ainsi ressenti sur sa demande en matières premières et en hydrocarbures. « La Chine a changé de modèle de développement. Ce modèle n'est plus lié à l'exportation, mais, de plus en plus, au marché local et à la demande locale. D'où l'augmentation des salaires, l'intérêt accordé à la protection sociale, à la santé, etc. », précise Fathallah Oualalou. « Grâce à ses grandes réserves, la Chine a traversé la crise de 2008 avec sérénité. Elle s'est même permis de lancer un plan de relance de 3 500 milliards de dollars, qui a eu énormément d'effet. En même temps, elle a acheté des obligations dans tous les pays déficitaires : c'est à dire les États-Unis et l'Europe »,

ajoute-t-il. « La Chine a alors mis en place une nouvelle stratégie mondiale que l'on appelle la « Nouvelle route de la soie ». Il s'agit d'une route à trois dimensions, dont la première est énergétique, essentiellement tournée vers la Russie. La 2^e dimension représente le réseau de voies ferrées et de routes traversant les anciens pays de l'URSS pour arriver à l'Allemagne. La troisième dimension est la route maritime qui passe par le Kenya, le Canal de Suez pour arriver à Tanger MED et le long de la méditerranée. »

La Chine et l'Europe

Pendant la Guerre froide, la Chine cherche à se rapprocher de l'Europe afin de contrebalancer le poids des deux puissances mondiales. « C'est à partir de 1975 que la Chine, qui n'a pas encore commencé sa réforme économique, s'est rapprochée de la CEE, qui rassemblait alors 9 pays. En 1979, la Chine a montré un grand enthousiasme pour l'Europe. L'objectif était de réduire la dualité de la Guerre froide, pour faire en sorte que le monde ne soit plus bipolaire, mais multipolaire », analyse Fathallah Oualalou. Dans les années 1990, après la chute de l'URSS, la Chine a souhaité resserrer ses liens avec l'Europe, cette fois-ci, en vue d'atténuer l'ascendant des États-Unis. C'est en 1998 qu'a eu lieu, sur le tard, le premier sommet sino-européen. « Quand les parties se sont réunies, elles ont constaté que les échanges avaient triplé depuis l'accord commercial signé en 1985. L'Union européenne était devenue le premier partenaire commercial de la Chine et la Chine, le premier importateur des produits européens, ainsi que son 2^e partenaire commercial après les États-Unis. En 2010, 1 milliard d'euros avait déjà été échangé entre l'Europe et la Chine », précise Fathallah Oualalou. Et d'ajouter : « En 2014, les échanges avec la Chine constituaient 14 % des échanges de l'Union européenne, juste après les États-Unis qui représentaient, quant à eux, 15 % des échanges. En 2002, la part de la Chine n'était que de 7 % et celle des États-Unis était de 24 %. L'Allemagne est, bien sûr, le premier partenaire de la Chine au sein de l'Union européenne. » Les biens échangés entre la Chine et l'Europe sont de différente nature.

L'Europe achète des produits manufacturés tandis que la Chine achète essentiellement de la technologie, des machines-outils, des moyens de transport (trains à grande vitesse,) produits de luxe, cosmétiques, vins et spiritueux, etc.

« Dans sa stratégie de réforme et d'ouverture au monde, la Chine a accordé la priorité à l'économie. La Chine considère en effet que les affrontements idéologiques ou religieux mènent à des guerres. Par contre, les compétitions économiques mènent à des coexistences entre les différents systèmes. »

En matière d'investissement, la Chine est devenue le 3^e investisseur dans le monde après les États-Unis et juste avant le Japon. Fathallah Oualalou détaille la nature de ces investissements : « En Grande-Bretagne, les investisseurs chinois se sont surtout intéressés au secteur financier. En France et en Allemagne, ils se sont tournés vers les secteurs de la chimie, de l'énergie, du tourisme, mais aussi de l'automobile, des vignobles, des aéroports, etc. » Récemment, la Chine a néanmoins freiné le rythme de ses investissements à l'étranger : « Les réserves extérieures de la Chine ont baissé, passant de 4 000 à 2 000 milliards de dollars. L'état chinois veut freiner les investissements spéculatifs, mais encourage les investissements productifs à l'étranger », indique Fathallah Oualalou.

La Chine face au Maroc, à l'Afrique et au Monde arabe

C'est dans les années 80, après le lancement des grandes réformes chinoises, que les relations entre la Chine et le Maroc, mais aussi avec l'Afrique et le Monde arabe ont pris un tournant économique.

« Lors du sommet organisé en décembre 2015 à Johannesburg, au même moment que la COP21 à Paris, la Chine a proposé à l'Afrique un transfert de capitaux (publics et privés) de 60 milliards de

dollars. Elle a, en outre, proposé de promouvoir l'industrialisation des pays africains dans le cadre de la stratégie de délocalisation organisée par l'État chinois. Cette stratégie devrait aboutir au transfert de 85 millions d'emplois dans le monde », souligne l'ancien Ministre.

Pour ce qui concerne le Maroc, Fathallah Oualalou estime que « le commerce entre les deux pays a évolué depuis les années 80, mais pas de manière significative. D'autant plus que la Chine est le premier producteur de phosphate monde bien que le Maroc renferme les plus grandes réserves. Le virage important a été la visite royale en mai 2016. » Il ajoute : « L'accord principal de la visite royale portait sur la création d'un site industriel de 2 000 ha à Tanger, situé à proximité de Tanger MED et de l'usine Renault. Dans ce cadre, les Chinois ont proposé une stratégie de co-production ». Afin de capter la manne touristique chinoise, cette visite royale a également abouti à un accord sur le tourisme et à la suppression du visa pour les ressortissants chinois.

Pour Fathallah Oualalou, il ne faut pas avoir peur de la Chine, mais travailler avec elle. Le désengagement des États-Unis vis-à-vis de la Chine, déjà entamé sous l'administration Obama, peut se révéler une chance pour l'Europe, à condition qu'elle soit plus unie et plus forte. Selon lui, une autre condition est essentielle : « Il est important de lancer une grande réflexion Europe-Méditerranée. Il y a nécessité de revoir notre partenariat qui ne doit pas rester essentiellement commercial et financier ». *

► **Propos recueillis par Nadia Kabbaj**

Spoliation foncière : l'importance de garantir la sécurité juridique pour tous

La spoliation foncière est au cœur de l'actualité, notamment suite à la lettre royale adressée en janvier 2017 à Mustapha Ramid, Ministre de la Justice et des Libertés. L'Association pour le Droit et la Justice au Maroc se bat depuis quelques années pour les droits des victimes de spoliation immobilière et foncière au Maroc. Dans le cadre de ses actions de sensibilisation, l'association a organisé une conférence de presse, le 15 février 2017 à Casablanca.

Selon Viviane Sonier, Avocat, la plupart des cas de spoliation mettent en lumière l'existence d'un système mafieux. Elle constate ainsi que ce sont souvent les mêmes protagonistes que l'on retrouve dans différentes affaires. Michel Rousset, Président d'Honneur de l'association a, quant à lui, rappelé que « La protection des biens, l'accès à la justice et à un procès équitable, ainsi qu'un jugement rendu dans un délai raisonnable sont des droits fondamentaux inscrits dans la Constitution ». Et d'ajouter : « Le problème réside, comme souvent, dans l'écart entre la Loi et la pratique. Si l'on veut avoir un État de droit, il est important d'établir la sécurité juridique, une question qui concerne tout le monde : les particuliers, les investisseurs, les industriels, commerçants, etc. (...) Pour que ce combat puisse aboutir, tout le monde doit se mobiliser et agir. Il y existe un grand espoir dans la mesure où Sa Majesté le Roi Mohammed VI a pris conscience de l'impact de ce problème pour l'image du Maroc. »



Autres intervenants, Moussa El Khal, Juriste, et Messaoud Leghlimi, Avocat, ont notamment mis l'accent sur l'aspect humain derrière chaque cas juridique. Les victimes, qui comptent de nombreuses personnes résidant à l'étranger, ont souvent vu leur vie basculer suite à une spoliation. Pour récupérer leurs droits, elles doivent s'engager dans des années de procès (jusqu'à 65 ans pour un

cas extrême, toujours en cours) et se trouvent confrontées à une difficulté majeure : comment prouver que les documents ayant permis l'opération de spoliation ont bien été falsifiés ? Leur défense a, en outre, été compliquée par Loi 39-08 portant Code des droits réels selon laquelle un propriétaire spolié qui souhaite saisir la justice ne dispose que d'un délai de 4 ans à partir de la date d'enregistrement du titre frauduleux à la Conservation Foncière. Par ailleurs, l'acheteur de bonne foi est protégé dès lors que ses droits sont inscrits à la Conservation Foncière, au détriment du propriétaire spolié. En conséquence, les cas de spoliations se seraient multipliés au Maroc ces dernières années.

Selon Stéphane Fabre, Secrétaire de l'Association pour le Droit et la Justice au Maroc : « L'association a recensé 250 dossiers depuis sa création. Elle en traite actuellement une petite centaine et reçoit une dizaine de demandes par semaine (demandes qui ne relèvent pas toutes de la spoliation). Nous sommes vraiment débordés. »*

Lancement d'une grande étude sur la performance des entreprises au Maroc

Début février 2017, la CFCIM, le cabinet d'études Immersion et l'Observatoire Marocain des Pratiques de Management ont lancé une vaste étude auprès de 400 dirigeants et décideurs. L'enquête, qui inclut un volet quantitatif et qualitatif (focus group), a pour objectif est de dresser le panorama de la performance des entreprises au Maroc. L'enquête se poursuivra jusqu'en mai 2017. Les résultats et conclusions de l'étude, bientôt sur Conjoncture.



Lancement du programme Arab-Africa Trade Bridges

A l'occasion d'un forum organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI les 22 et 23 février 2017 à Rabat, la Société Internationale Islamique de Financement et du Commerce (ITFC) a lancé le programme Arab-Africa Trade Bridges. L'événement a été organisé en partenariat avec la Banque Islamique de Développement (BID) et le Ministère délégué auprès du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'investissement et de l'Economie Numérique chargé du Commerce Extérieur. Au programme du forum: une session minis-

térielle, deux sessions autour du partenariat économique arabo-africain, la signature de trois mémorandums d'entente, des ateliers et un séminaire sur les opportunités d'affaires pour les projets africains financés par la BID. Les Ministres du Commerce de plusieurs pays arabes et africains, notamment du Sénégal, du Cameroun, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire et de la Palestine, ont participé au forum. Des chefs d'entreprises ainsi que des représentants d'institutions financières et d'organismes internationaux de promotion du commerce extérieur étaient également présents. *



Eclairage - Le programme Arab-Africa Trade Bridges

Le programme Arab-Africa Trade Bridges a pour objectif de promouvoir les relations commerciales arabo-africaines à travers différentes actions visant à fédérer les acteurs économiques de la région. Il s'agit de la première initiative rassemblant les plus grandes institutions de financement et de commerce dans les régions arabes et africaines, membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). Outre la Société Internationale Islamique de Financement et du Commerce (ITFC), ce groupe réunit la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (ICIEC), le Programme de Financement du Commerce Arabe (ATFP), le Fonds Monétaire Arabe (AMF), le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID), le Fonds Saoudien pour le Développement (SFD) et la Société Arabe de Garantie des Investissements et des Crédits à l'Exportation (DHAMAN).

Casa Transport dresse le bilan de ses chantiers

Le 7 février 2017, Casa Transport réunissait son Conseil d'administration en vue d'examiner l'état d'avancement des projets pilotés par la société et d'arrêter les budgets d'investissement et de fonctionnement pour l'année 2017. L'année 2016 a été marquée par le lancement de trois projets importants : la construction de la ligne T2 du tramway et l'extension de la ligne T1, le projet du nœud A et des trémies Préfectures et Al Qods et, enfin, le projet de régulation de trafic et de vidéosurveillance. Le montant global de ces investissements s'élève à plus de 5,1 milliards de dirhams (4 milliards pour le tramway, 600 millions de dirhams pour le nœud A, 520 millions de dirhams pour la régulation du trafic, 20 millions de dirhams pour les trémies et 5 millions de dirhams



pour le stationnement). Pour rappel, plus de 36 millions de voyages ont été effectués en tramway en 2016.

Pour ce qui concerne les perspectives 2017, de nouveaux projets tels que la réalisation des études et travaux des autres lignes en mode tramway ou en mode BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) seront lancés. Dans ce cadre, des investissements

additionnels de l'ordre de 4,15 milliards de dirhams seront alloués notamment aux lignes T3 et T4 du tramway. En outre, l'exploitant des lignes de tramway pour la période 2017-2029 sera désigné. Trois candidats sont en lice pour cette adjudication qui sera décidée en juin prochain après accord du Conseil Communal de Casablanca. Par ailleurs, Casa Transport va préparer et lancer l'appel d'offres pour l'exploitation des bus à partir de 2019, date de fin du contrat liant l'Autorité Délégante à l'actuel délégataire. *

Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Marie-Cécile TARDIEU

► marie-cecile.tardieu@dgtresor.gouv.fr

Gastronomie. Pour la troisième année consécutive, Goût de France rassemblera, le jour du printemps, le 21 mars 2017, plus de 2 000 chefs sur les 5 continents pour célébrer la gastronomie française. Au Maroc, cette célébration se double désormais d'un événement à l'ampleur croissante avec les Rencontres gastronomiques d'Agadir qui réuniront du 16 au 19 mars, pour leur 3^{ème} édition, une trentaine de chefs

sous le parrainage des chefs Kamal Rahal Essoulami, Régis et Jacques Marcon***. Une étude du ministère de l'économie nous apprend que la gastronomie en France en 2016, c'est 87 Mds EUR pour le chiffre d'affaires des métiers de la restauration, près de 800 000 emplois - soit le 5^{ème} pourvoyeur d'emplois - et 13,4 % des dépenses des touristes. En 2009, un rapport du Conseil économique, social et environnemental, « De l'assiette aux champs », avait déjà mis en évidence le rôle important que joue la gastronomie au sein de l'économie nationale, notamment en termes d'équilibre de la balance commerciale et, depuis lors, le « repas gastronomique français » a été inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Le Maroc, dont la cuisine se classe dans les premières gastronomies mondiales, commence à saisir l'enjeu. L'effort de marketing des produits marocains au Salon International de l'Agriculture de Paris reflète cet effort de valoriser les produits alimentaires avec l'impact positif qui découlera sur toute la filière agricole et agroalimentaire marocaine. Le secteur agricole et agroalimentaire est aussi indéniablement porteur pour le renforcement de nos échanges bilatéraux. Après le salon Halieutis où la France a eu le plaisir d'être pays invité d'honneur, Business France et la CFCIM espèrent une forte mobilisation de nos entreprises au salon international de l'Agriculture de Meknès. ►

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

60 %

La part des actifs occupés ne possédant pas de diplôme au Maroc atteint 60 %

En 2016, parmi les 10,6 millions d'actifs occupés de 15 ans et plus, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) estime que 60 % n'ont aucun diplôme, 27 % ont un diplôme de niveau moyen et 13 % un diplôme de niveau supérieur. Parmi ceux n'ayant pas de diplôme, 52 % travaillent dans le secteur agricole. En comparaison, en Tunisie, le Bureau International du Travail (BIT) indique que plus d'un actif sur deux a au moins « un niveau d'éducation secondaire » et un sur cinq, « un niveau d'instruction supérieur ». Deux tiers des salariés marocains ne disposent pas de contrat de travail formel. Cette part atteint 90 % dans le secteur « construction, BTP ». 80 % des actifs occupés ne bénéficient pas de couverture médicale (65 % en milieu urbain et 93 % en milieu rural). La situation des salariés reste plus favorable puisque 41 % d'entre eux bénéficient d'une telle protection (50 % en ville et 81 % à la campagne). Le HCP signale, en outre, que près d'un jeune sur quatre de 15 à 24 ans (soit 1,68 millions d'individus) ne travaille pas, ne va pas à l'école et ne suit aucune formation. La part des jeunes femmes dans ce cas-là est de 44 %.



Source : graphique SER, d'après les données du Haut-Commissariat au Plan

► aubin.weissmuller@dgtresor.gouv.fr

La Chronique économique

La Bourse des Valeurs de Casablanca a fait preuve de dynamisme en 2016

Après une année 2015 baissière, la Bourse des Valeurs de Casablanca (BVC) a connu un important rebond lors de l'exercice 2016. Le MASI (Marrocan All Shares Index), indice principal de la place, a cru de 30,5 %, à 11 644 points. La forte progression de la BVC reflète la croissance de valeurs stars de la côte, parmi lesquelles : Cosumar, Addoha, Marsa Maroc, Lafargeholcim Maroc, Wafa Assurances. Au titre de l'exercice 2016, ces 5 valeurs ont contribué à 11,81 % à la croissance du MASI. La capitalisation globale du marché a atteint 583,4 Mds MAD, en hausse de 28,7 % par rapport à 2015 et le volume d'affaires annuel s'est établi à 50,5 Mds MAD, en hausse de 24,6 % en glissement annuel. L'activité des investisseurs institutionnels, poussés vers le marché des actions par l'abondance de liquidités sur le marché financier et

la baisse tendancielle des taux obligataires, a certainement boosté la cote casablancaise. L'année a été également marquée par l'opération d'introduction de Marsa Maroc en Bourse, par cession d'actions (40 % du capital), qui a permis de dynamiser les échanges de titres. Le lancement du processus de dématérialisation de la BVC et la publication par l'Association Marocaine du Marché de Capitaux (AMMC) du « Guide des Green Bonds » (pour accélérer le développement de ce marché) ont également marqué 2016.

Des chantiers en cours (modernisation du cadre législatif de la BVC, gouvernance...) devraient se poursuivre et permettre de structurer davantage la place boursière casablancaise en 2017.

► aubin.weissmuller@dgtresor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

Quatrième édition du salon Halieutis, la France à l'honneur

L'économie de la mer, et de la pêche, constitue une ressource structurante du Maroc ; avec près de 3 % du PIB et plus de 300 000 emplois directs, la pêche y occupe une place importante, qui devrait encore progresser au cours des prochaines années au regard des priorités du Royaume et du potentiel du secteur.

Le Salon Halieutis, a tenu sa 4^{ème} édition à Agadir du 15 au 19 février 2017 ; dédié aux métiers de la pêche, de l'aquaculture et à la valorisation des produits halieutiques, ce salon est un espace privilégié de rencontres et d'échanges. Le thème de cette année « Le secteur halieutique : un enjeu de développement durable » prolongeait pleinement la COP22 de Marrakech lors de laquelle le Maroc a marqué son engagement contre le réchauffement climatique.

La France était le Pays invité d'honneur de cette édition, témoignage de sa capacité d'être aux côtés du Royaume pour le développement économique et social des secteurs majeurs, notamment avec les entreprises françaises déjà installées au Maroc.

Occupant une surface de 130 m² par Business France, le Pavillon France abritait 24 entreprises venues de France, ainsi que les ports de Boulogne et Lorient. Cette importante présence traduisait l'intérêt pour un tel salon et la capacité du secteur à se projeter à l'international, tant en matière de promotion de produits et équipements que de valorisation de savoir-faire et de capacités d'innovation.

Largement médiatisés, des accords de coopération ont été signés par les ports de Boulogne et Lorient, ainsi que l'office France Agri Mer, avec l'Office National des Pêches du Maroc.

▶ daniel.laborde@dgtrésor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Journée Internationale de la Femme – 7^{ème} édition des Rencontres des représentants d'entreprises françaises et marocaines



Résidence de l'Ambassadeur de France au Maroc – Au fond au centre sur scène : Georges Desvaux, directeur général Afrique, et Sandra Sancier-Sultan, directrice associée senior de Mc Kinsey. Au fond à droite le modérateur M. Ouadih DADA, rédacteur en chef et présentateur du JT de 2M.

A l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, l'Ambassade de France au Maroc et les femmes conseillères du commerce extérieur français ont organisé, le 2 mars 2017, la 7^{ème} édition des rencontres de représentants d'entreprises françaises et marocaines. Le thème choisi pour cette année était celui de « la mixité, levier de performance de l'entreprise ». La première séquence a donné lieu à de nombreux échanges et témoignages sur la base des principaux résultats de l'étude du cabinet Mc Kinsey, « Women Matter Africa », consacrée à la représentation des femmes aux postes de responsabilité et à la corrélation entre diversité et performance des entreprises. Mme Emmanuelle Gagliardi, co-fondatrice de l'agence Connecting Women et organisatrice du « Forum de la Mixité » en France, a également apporté son témoignage sur l'apport de la participation des femmes au monde de l'entreprise, notamment en termes d'évolution des mentalités, de révision des valeurs et du système de promotion, de développement de l'auto-entreprenariat féminin. Il ressort notamment de l'étude Mc Kinsey qu'une participation accrue des femmes au monde du travail au Maroc pourrait apporter jusqu'à 30 Md \$ de PIB additionnel. Le second panel de cette rencontre était dédié à « la démarche de « mentoring » comme outil d'aide à la progression des femmes dans l'entreprise ». M. Vincent Lenhardt, Consultant-Coach et formateur, a présenté le potentiel de la démarche de « mentoring » pour l'enrichissement du leadership managérial et la création de liens entre les différents acteurs de l'entreprise. Plusieurs mentors et mentees ont témoigné de l'intérêt d'une telle démarche, notamment des représentants de « Réseau Entreprendre Maroc » et de « Mentor'Elles », deux réseaux de « mentoring » qui se sont développés au Maroc avec succès.

▶ aude.pohardy@dgtrésor.gouv.fr

Affaires à suivre



Le Roi Mohammed VI et le Président ivoirien Alasane Ouattara ont signé à Abidjan, le 27 février 2017, 14 conventions de coopération économique et institutionnelle. Les secteurs concernés sont, notamment, l'armée, les banques, les technologies de l'information, l'industrie pharmaceutique, l'artisanat, les transports et la logistique. Le Roi Mohammed VI a profité de sa visite en Côte d'Ivoire pour demander l'adhésion du Maroc à la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

▶▶▶ **La communauté d'agglomération Al Assima, qui regroupe les villes de Rabat, Salé et Témara, a lancé, le 17 février 2017, un appel à la concurrence pour la pré-qualification des entreprises pour la gestion déléguée du service de transport public par autobus de l'agglomération. Le contrat sera conclu pour une durée de 15 ans. Le réseau comprend à ce jour 58 lignes de bus pour le transport d'environ 60 millions de voyageurs par an avec une flotte de 400 bus. La date de remise des candidatures est fixée au 30 mars 2017**

▶▶▶ **La 4^{ème} édition du Salon international de la Sous-traitance automobile se tiendra à Tanger du 26 au 28 avril 2017. La CFCIM est à votre disposition pour vous accompagner sur ce salon**

▶▶▶ **Le Salon International des Sports et Loisirs au Maroc tiendra sa 2^{ème} édition à Casablanca du 28 septembre au 1er octobre 2017. Les entreprises françaises intéressées par ce salon sont invitées à contacter le Service économique régional de l'Ambassade de France afin de se faire connaître en vue d'une présence visible du savoir-faire français sur ce salon.**

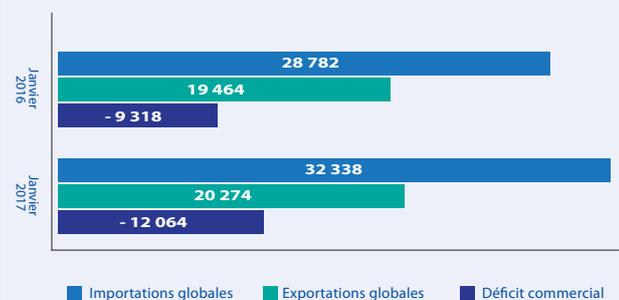
Indicateurs économiques et financiers

Retrouvez chaque mois dans Conjoncture les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.
Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



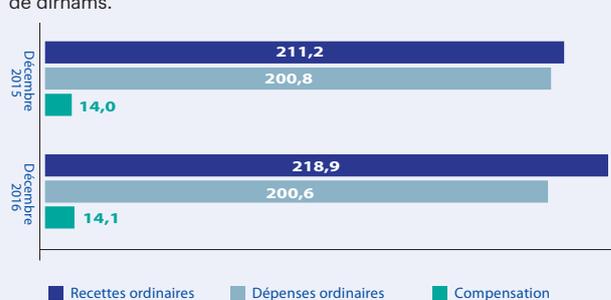
Balance commerciale

A fin janvier 2017, le déficit commercial a progressé de 29,47% par rapport à la même période de l'année 2016.



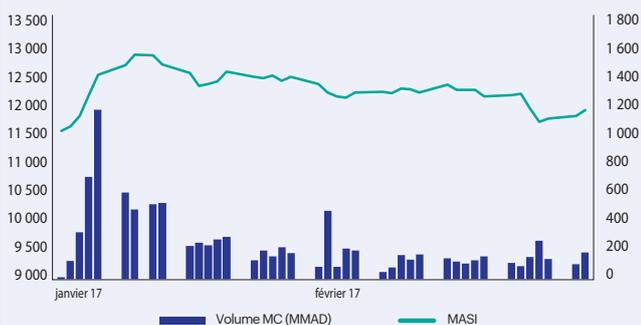
Finances publiques

A fin décembre 2016, la charge de la compensation a enregistré une légère hausse de 0,71% en glissement annuel, en passant de 14 à 14,1 milliards de dirhams.



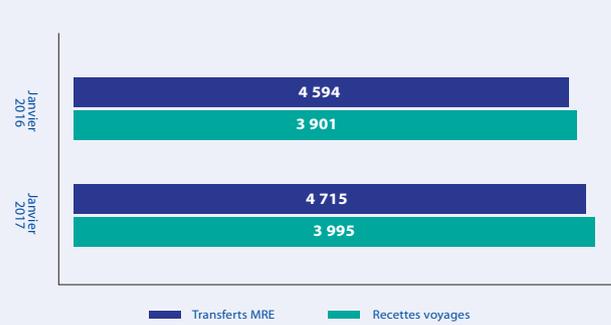
Bourse de Casablanca

Au terme du mois de février 2017, le MASI a enregistré une baisse de 2,47%, portant sa performance depuis le début de l'année à 2,42%.



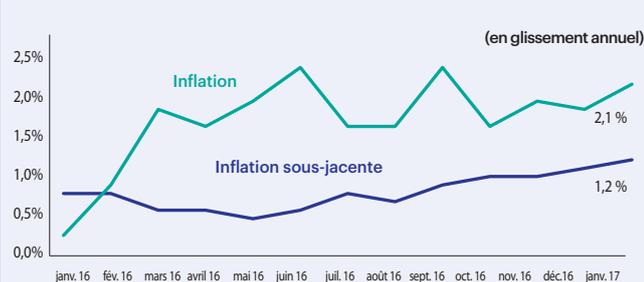
Transferts des MRE & Recettes Voyages

Amélioration des Recettes Voyages et des Transferts MRE, respectivement, de 2,41% et 2,63% à fin janvier 2017.



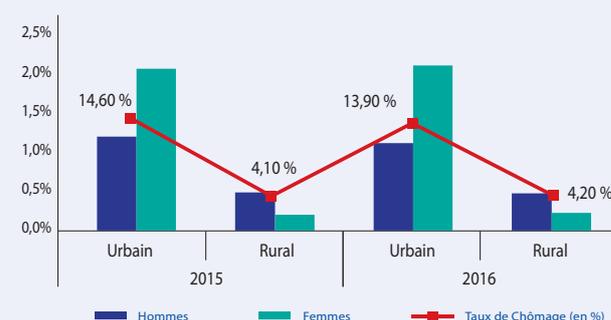
Inflation

En glissement annuel, l'inflation s'est élevée à 2,1% en janvier 2017, contre 1,8% en décembre 2016. Cette évolution est liée principalement à l'augmentation de 5,7% à 6,3% des prix des produits alimentaires à prix volatils.



Taux de chômage

Au terme de l'année 2016, le taux de chômage s'est replié de 3 points de base (100) à 9,4%, avec un récul important de 7 Pds à 13,9% en milieu urbain.



					Var %/pts
Échanges extérieurs	Importations globales (en mdh)	janv. 16/	28 782	32 338	12,35 %
	Exportations globales (en mdh)	janv. 17	19 464	20 274	4,16 %
	Déficit commercial		-9 318	-12 064	29,47 %
	Taux de couverture (en %)		67,60 %	62,70 %	-490 Pbs
	Transferts des MRE (en mdh)		4 594	4 715	2,63 %
	Recettes voyages (en mdh)		3 901	3 995	2,41 %
Monnaie et crédit	Agrégat M3 (en mdh)	janv. 16/	1 115 286	1 194 051	7,06 %
	Réserves Internationale Nettes (en mdh)	janv. 17	229 476	250 055	8,97 %
	Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)		148 100	161 911	9,33 %
	Créances sur l'économie (en mdh)		891 203	943 814	5,90 %
	Dont Créances des AID (en mdh)		769 842	809 595	5,16 %
	Crédit bancaire		765 350	799 279	4,43 %
	Crédits immobiliers (en mdh)		240 917	249 990	3,77 %
	Crédits à l'équipement (en mdh)		142 066	152 953	7,66 %
	Crédits à la consommation (en mdh)		46 432	49 030	5,60 %
Prix	Indice des prix à la consommation (100=2006)	déc. 15/			
	Indice des prix à la consommation	déc. 16	115,2	117,1	1,65 %
	Produits alimentaires		123,2	126,5	2,68 %
	Produits non-alimentaires		109,5	110,3	0,73 %
	Taux de change (prix vente)				
1 EURO	déc. 16/	10,68	10,70	0,20 %	
1 \$ US	fév. 17	10,13	10,10	-0,30 %	
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt (en %)				Pb
	(13 semaines)	déc. 16/	2,10 %	2,19 %	9,0
	(26 semaines)	jan. 17	2,15 %	-	-
	(52 semaines)		2,34 %	2,33 %	-1,0
(2 ans)		2,43 %	2,53 %	10,0	
Bourse Des valeurs	MASI (en points)	déc. 16/	11 644,22	11 926,49	2,42 %
	MADEX (en points)	fév. 17	9 547,25	9 764,24	2,27 %
Activités sectorielles					
Télécom (milliers d'abonnés)	Téléphonie mobile	déc. 15/	43 080	41 514	-3,64 %
	Téléphonie fixe	déc. 16	2 222	2 070	-6,84 %
	Internet		14 471	17 058	17,88 %
Trafic portuaire	(mille tonnes)	nov. 15/	101 168	107 290	6,05 %
Énergie	Énergie appelée nette (GWH)	déc. 15/	34 273	35 273	2,92 %
	Consommation d'électricité (GWH)	déc. 16	29 453	30 019	1,92 %
Industrie	Exportation de l'Automobile (en MDH)	janv. 16/	4 621	4 648	0,58 %
		janv. 17			
Mines	Chiffres d'affaires à l'exportation OCP (en mdh)	janv. 16/	2 998	3 755	25,25 %
		janv. 17			
BTP	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	déc. 15/	14 251	14 151	-0,70 %
		déc. 16			
Pêche	Débarquements de la pêche côtière	déc. 15/	6 586	6 846	3,95 %
		déc. 16			

Source : DEPF, Bank Al Maghrib

Échanges extérieurs

À fin janvier 2017, le déficit commercial s'est alourdi de 29,5 % par rapport à la même période en 2016, pour s'établir à 12,06 milliards de dirhams. Cette évolution résulte d'une hausse plus marquée des importations (+12,3 %) au regard de celle enregistrée par les exportations (+4,2 %). Par conséquent, le taux de couverture s'est situé à 62,7 % au lieu de 67,6 % en janvier 2016, soit une baisse de 490 points de base.

Les taux d'intérêt

À fin janvier 2017, les taux moyens pondérés des bons du Trésor sur le marché primaire se sont orientés à la hausse. Ils ont enregistré des progressions comprises entre 9 et 15 points de base, comparativement au mois de décembre 2016, à l'exception du taux des bons à 52 semaines, qui a reculé de 1 point de base.

BTP

À fin janvier 2017, le volume de l'encours des crédits accordés au secteur immobilier a progressé de 3,8 % par rapport à la même période, l'année dernière, atteignant ainsi 247,51 milliards de dirhams. Cette progression couvre une hausse de 5,2 % de l'encours des crédits accordés à l'habitat et une baisse de 0,9 % des l'encours des crédits accordés à la promotion immobilière.

Bourse de Casablanca

Au terme du mois de février 2017, le MASI s'est établi à 11 926,49 points, affichant une performance YTD de 2,42 %.

Au niveau sectoriel, les plus fortes performances mensuelles ont été enregistrées par le secteur de la chimie (+47,42 %), les loisirs et hôtels (+13,21 %) et la sylviculture et papier (+3,82 %). Les performances négatives du mois ont concerné, notamment, les indices de l'agroalimentaire (-7,77 %), des services de transport (-5,98 %) et du transport (-5,65 %).

Quant à la capitalisation boursière, elle s'est établie à 599,44 milliards de dirhams, en hausse de 2,75 % par rapport à fin 2016. Selon une étude de PwC « 2016 Africa Capital Markets Watch », l'introduction en Bourse de Marsa Maroc est la 3^e plus forte en Afrique en 2016. Valorisée à 195 millions de dollars (1,9 milliard de dirhams), l'IPO de la société marocaine vient après celle des sud-africaines Dis-Chem Pharmacie Ltd (305 millions de dollars) et Liberty Two Degress (272 millions de dollars).

Le Canada, un pays riche de sa diversité

Entretien avec **Pierre-Olivier Roder**, Chargé de Mission au Service d'Appui aux Entreprises, CCI Française au Canada



Quelles sont les spécificités du marché canadien ?

Le Canada est le deuxième plus grand pays du monde et s'étend sur près de 9 985 millions de km². Il s'agit d'un marché très morcelé géographiquement. Cela se reflète politiquement et économiquement, de par son statut d'état fédéral, qui confère de fortes compétences aux provinces (politique économique, aide au développement, législations) mais également culturellement. Au-delà des différences linguistiques entre francophones et anglophones, on constate de fortes différences culturelles et économiques entre les quatre grandes régions du pays, à savoir l'Ouest (Colombie-Britannique et Alberta), les Prairies (Saskatchewan et Manitoba), l'Est (Ontario et Québec) et les Maritimes/Provinces Atlantiques (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-Et-Labrador et Île-du-Prince-Édouard).

Sans pour autant être un frein majeur au développement, cette situation n'est pas propice à la centralisation des activités des entreprises, à moins que celles-ci n'œuvrent dans un secteur d'activité qui ne soit présent que dans une zone géographique bien délimitée. Ainsi, de nombreuses entreprises étrangères ont dû mettre en place des partenariats d'affaires renforcés avec des acteurs locaux, ou assurer une présence sur plusieurs régions du pays pour assurer la pérennité de leur projet canadien.

Quels sont les grands projets du pays ? Quelle est sa stratégie en matière de commerce extérieur ?

Le gouvernement de Justin Trudeau a annoncé des plans ambitieux d'investissement dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie propre, de la santé, de l'éducation et de la culture. Si l'on ne parle que d'infrastructure, on s'attend à un investissement de près de 120 milliards de dollars canadiens sur 10 ans en projets de transport (travaux routiers, ponts, corridors frontaliers, aéroports, ports et transports en commun).

Conformément à la Stratégie commerciale mondiale du Canada, le gouvernement fédéral s'emploie à promouvoir les intérêts commerciaux canadiens en offrant de nouveaux débouchés aux exportateurs, investisseurs et innovateurs canadiens. Cette stratégie comprend un plan d'action commercial du Canada visant à favoriser la création d'emplois, la croissance et la prospérité à long terme et à garantir des modalités d'accès aux marchés concurrentielles pour les secteurs qui présentent des possibilités appréciables pour l'expertise et les produits canadiens. Il en va de même dans le sens inverse ; en effet, nous sommes hautement dépendants des échanges avec les États-Unis. Quelque 75,7 % des exportations canadiennes de marchandises, soit environ 20 % du montant du produit intérieur brut (PIB) canadien sont destinées à notre voisin américain. Le Canada a longtemps été le premier pays de destination des exportations américaines,



mais la Chine et le Mexique prennent une place de plus en plus importante dans le commerce avec les États-Unis. Cette situation pose un sérieux risque pour nos entreprises et notre économie et incite nos gouvernements (fédéraux et provinciaux) à encourager aussi bien le développement de nos entreprises à l'international que l'afflux d'investissement en provenance d'autres pays. Depuis le milieu des années 90, le Canada a signé plusieurs accords majeurs de libre-échange avec des pays du continent américain. De nombreux accords de libre-échange sont,

en outre, à l'étude avec des partenaires de premier plan en Asie-Pacifique, dans les Caraïbes, au Proche-Orient et, bien sûr, avec l'Union européenne (dont les premières dispositions entreront en vigueur dès avril 2017). Un projet d'accord de libre-échange avec le Maroc avait également été étudié entre 2009 et 2012, mais rien de concluant jusqu'à aujourd'hui.

Quelles sont les opportunités pour les opérateurs et investisseurs marocains ?

En 2012 (dernières statistiques à date), les échanges bilatéraux de marchandises entre le Canada et le Maroc se sont élevés à 522,6 millions de dollars, dont 368,5 millions de dollars pour les exportations canadiennes vers le Maroc qui se principalement composées de blé ainsi que de combustibles minéraux. Les importations canadiennes en provenance du Maroc ont, pour leur part, totalisé 154,1 millions de dollars en 2012. Il s'agit, en grande partie, de fruits comestibles (majoritairement des agrumes), de produits minéraux, de vêtements tissés et d'engrais. Le Canada reste aujourd'hui un marché porteur pour les secteurs des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, de l'Aérospatial, de l'Automobile, de la Pharmacie et des Biotechnologies, de l'Énergie et de l'Agroalimentaire.

Que conseillerez-vous aux entreprises marocaines qui souhaitent s'implanter ou exporter au Canada ?

Selon la Banque mondiale, le Canada est classé deuxième (derrière les États-Unis) sur le continent américain au regard de la facilité à y faire des affaires. Cependant, la démarche à l'export, et plus précisément à destination du Québec, n'est pas aussi facile qu'il y paraît. Les entreprises ont tendance à choisir de s'implanter et à faire des affaires au Québec en partie en raison de la proximité de la langue, mais ce n'est souvent qu'un leurre. Les façons de travailler, de conclure des affaires, ainsi que les codes de communication sont très différents de ce que l'on peut retrouver en Europe francophone. C'est pourquoi il est important d'être accompagné par des personnes qui ont une grande connaissance du terrain local afin d'éviter les écueils. *

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

SOGEFACTORIZING CONCENTREZ-VOUS SUR VOTRE ACTIVITÉ, ON SE CHARGE DU RESTE !



FACTUREZ VOTRE CLIENT

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER

FINANCEZ VOTRE TRÉSORERIE

SOGEFACTORIZING : 1^{ER} OUTIL D'AFFACTURAGE EN LIGNE AU MAROC, POUR GÉRER
ET SUIVRE GRATUITEMENT VOS ENCAISSEMENTS À DISTANCE.

www.sogefactoring.sgmaroc.com



الشركة العامة
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

يدنا
في يدك

Les énergies renouvelables plus accessibles pour les industriels



Entretien avec Badr Ikken,
Directeur Général de
l'Institut de Recherche en
Énergie Solaire et Énergies
Nouvelles (IRESEN)



Le projet Green Energy Park intègre notamment plusieurs laboratoires de recherche de pointe (solaire photovoltaïque et thermique à concentration) et un laboratoire extérieur constitué de plusieurs plateformes de tests et de caractérisation.

Les énergies renouvelables sont-elles une réponse au problème de coût de l'énergie au Maroc ?

Grâce à la baisse importante du coût du kilowattheure électrique, d'origine éolien et photovoltaïque, enregistrée ces dernières années, les énergies renouvelables représentent effectivement une solution pérenne et lucrative pour réduire la dépendance énergétique et optimiser le mix énergétique. Comme le Maroc jouit de ressources importantes et abondantes dans ce domaine, cela permet d'atteindre effectivement des prix record. Dans le cadre du programme national éolien, lancé par l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE), le consortium sélectionné réalise 850 MW sur cinq sites à travers Royaume à moins de 40 centimes de dirhams le kilowattheure ! Les grandes centrales solaires thermodynamiques et photovoltaïques, réalisées et développées par MASEN atteignent également des prix compétitifs au niveau mondial.

Il y a encore, bien évidemment, des contraintes à surmonter et à prendre en considération. Ces contraintes sont principalement liées à l'intermittence des énergies renouvelables et au défi de leur intégration massive dans le réseau. Je suis cependant serein quant à l'optimisation du mix énergétique, à la gestion et la stabilisation du réseau électrique ainsi qu'à la mise en place de nouvelles solutions de stockage. Mais je suis surtout convaincu que l'approche d'ouverture engagée progressivement sur les réseaux de moyenne et basse tensions assurera une mise en œuvre sécurisée de la stratégie énergétique du Royaume.

Comment peut-on convaincre les industriels d'investir dans ces solutions ou technologies ? Quelles sont les principales mesures incitatives qui existent actuellement ?

Le riche gisement en énergies renouvelables et la baisse des coûts devraient motiver aujourd'hui tous les industriels, notamment ceux ayant un besoin énergétique élevé, à baisser leur facture énergétique. Dans différents secteurs, le besoin thermique peut être couvert en journée et stocké pour les heures creuses, notamment la génération de vapeur, la production de chaleur et de froid. Les installations photovoltaïques peuvent, quant à elles, alimenter le besoin électrique des entreprises marocaines et réduire considérablement leurs coûts de production sans recourir aux

incitations. Le Ministère en charge de l'Énergie a fait passer plusieurs lois et décrets d'applications pour permettre l'intégration des énergies renouvelables au niveau de la moyenne tension et, ultérieurement, l'étendre à la basse tension. Les entreprises et industriels intéressés peuvent se rapprocher du Ministère, de MASEN ou de l'AMEE pour être conseillés et orientés.

Dans le contexte actuel, il serait très pertinent de préparer un programme national de centrales photovoltaïques distribuées, de petites et moyennes puissances, qui contribuerait fortement à une intégration locale et industrielle plus large.

IRESEN finance, quant à lui, des projets de recherche collaboratifs dans le domaine des énergies renouvelables au profit des universités et centres de recherche ainsi que des entreprises et industries marocaines. Nous sommes positionnés plus en amont afin de consolider l'expertise technique marocaine et de développer le savoir et le savoir-faire, avec comme objectif de soutenir l'émergence d'une industrie locale importante et de booster l'innovation.

Nous allons lancer très prochainement deux nouveaux appels à projet pour la recherche et développement ainsi que pour un programme de soutien à l'innovation. Ces programmes contribueront sûrement à motiver les entreprises à intégrer, mais aussi à développer des solutions propres pour les applications industrielles. Au niveau de notre plateforme de test, de recherche et de formation, le Green Energy Park, nous sommes également en mesure de conseiller et d'accompagner les entreprises intéressées.

Présentez-nous le projet Green Energy Park

Ce modèle, unique en son genre en Afrique, a été mis en place par l'IRESEN avec le soutien du Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement et le Groupe OCP dans l'écosystème de l'Université Mohammed VI Polytechnique à Benguerir. Ouvert à toutes les universités marocaines, le projet permet de mutualiser les infrastructures de recherche et de créer un pont entre les mondes académique et socio-économique. Ce laboratoire à grande échelle constitue un espace d'innovation et d'entrepreneuriat attrayant et contribuera activement à faire de notre pays un leader dans le domaine de l'énergie solaire. *

Premier coup de pioche sur le site de l'Ecoparc de Berrechid

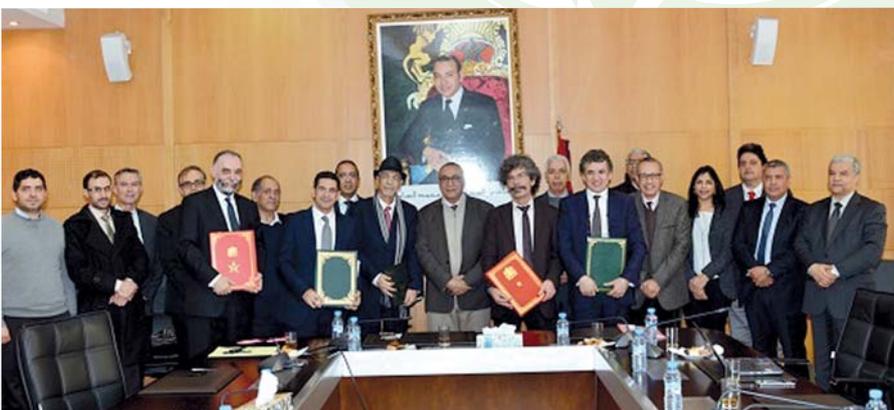
Le coup d'envoi a été donné le 1er février 2017. Initié par la CFCIM et développé en partenariat avec l'Etat marocain, l'Ecoparc de Berrechid est le premier parc industriel écologique d'Afrique, certifié Haute Qualité Environnementale (HQE™) Aménagement. Le projet, représentant un investissement de 222 millions de dirhams, s'étend sur une superficie de 61 hectares. Il comprend 192 lots industriels équipés (surface comprise entre 500 et 10 000 m²) ainsi que des bâtiments industriels prêts à l'emploi. De nombreux équipements et services sont également proposés : salle de formation, espace de co-working, showrooms, crèche, centre de secours, restaurant, hôtel, banque, pharmacie, commerces, espaces verts, équipements de loisirs, etc. Afin de minimiser l'impact environnemental de ses activités, l'Ecoparc de Berrechid inclut notamment une STEP (Station d'Épuration des eaux usées) et un bassin de récupération des eaux de pluie. Les travaux devraient être achevés au printemps 2018. A terme, le projet pourra générer 7 000 emplois directs et 3 000 emplois indirects, ainsi que 2 milliards de dirhams d'investissements induits. *



Nomination à la tête du 4C Maroc

LE 6 FÉVRIER 2017, MOHAMED NBOU, Directeur des changements climatiques, de la diversité biologique et de l'économie verte au sein du Ministère délégué chargé de l'Environnement, a été nommé au poste de Directeur du Centre de Compétences en Changement Climatique (4C Maroc). Le centre a été créé en novembre 2016, dans le cadre de l'engagement du Maroc en faveur de la COP22. Ce projet, mis en œuvre par la GIZ en partenariat avec le Ministère délégué chargé de l'Environnement, vise à créer un réseau de coopération et de coordination permanent et structuré, et ce, en vue de renforcer les capacités du Maroc en matière d'adaptation au changement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Lancement du 1^{er} LIA dans le domaine de l'énergie solaire



© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation du Cadre (MÉSRSFC)

Le 24 janvier 2017 à Rabat, le CNRS, le Centre National de la Recherche Scientifique et Technique du Maroc, le Georgia Institute of Technology, l'Université Internationale de Rabat et l'Université Mohammed V ont signé une convention en vue de mettre en place le premier LIA (Laboratoire international Associé) dans le domaine de l'énergie solaire, baptisé LIA ATLAS (Association Transméditerranéenne de Laboratoires pour les Applications à l'énergie Solaire). *

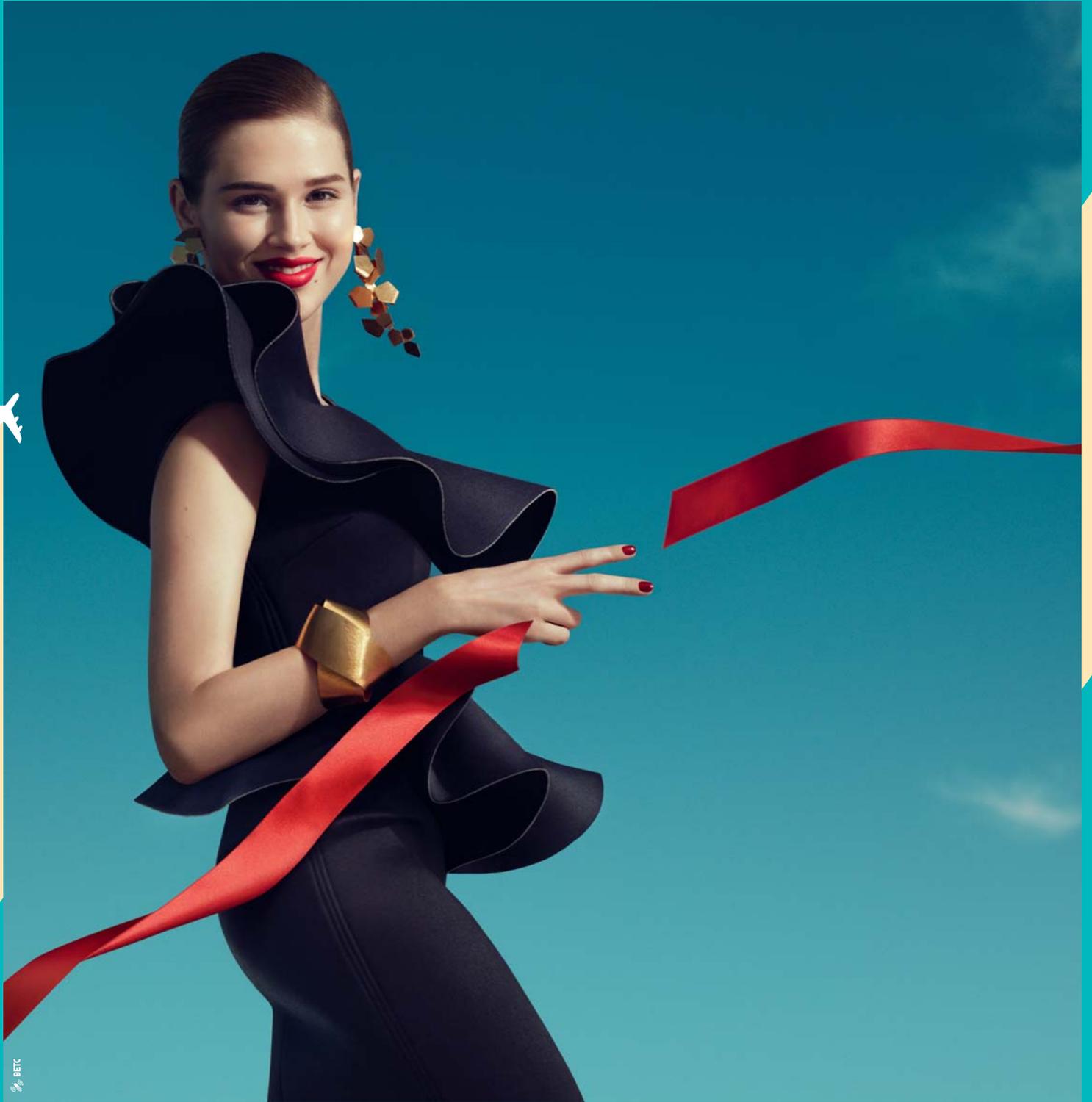
L'après-COP22

LE COMITÉ DE PILOTAGE DE LA COP22 a organisé, le 21 février 2017 à Rabat, une rencontre avec les acteurs non étatiques accrédités auprès du Secrétariat de la CCNUCC. Objectif : faire le suivi des principaux résultats de la COP22, dans le cadre des négociations formelles ainsi que du Partenariat de Marrakech pour l'Action Globale pour le Climat. Cette rencontre Post-COP22 de la société civile, nationale et internationale, a, en outre, permis d'examiner la feuille de route de la présidence marocaine pour l'année 2017.

AIRFRANCE



FRANCE IS IN THE AIR



NOUVELLE LIGNE MARRAKECH-PARIS ET 1000 AUTRES DESTINATIONS

AIRFRANCE_KLM

Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages, sur airfrance.ma ou au 0520 48 00 71.

AIRFRANCE.MA

Au départ de Rabat,



DES HORAIRES ADAPTÉS
À VOS BESOINS VERS PARIS
ET 1000 AUTRES DESTINATIONS!

Au départ de Rabat

»»» 3 VOLS / JOUR

7h45

14h00

18h05*

Au départ de Paris vers Rabat

11h10

15h10

20h45*



Planète Entreprise

MANAGEMENT • OPTIMISATION • PERFORMANCE

2^e Édition

Le Rendez-vous des Dirigeants

10 - 11 mai 2017
Hyatt Regency Casablanca

Un évènement,
4 Business Forums spécialisés



Le Business Forum du Développement Commercial,
du Marketing et de la Communication



Le Business Forum des Solutions
en Ressources Humaines



Le Business Forum des Solutions Digitales
et des Technologies de l'Information



Business Forum des Services Financiers

Contact : Tel. : 05 22 43 96 28 - migueld@cfcim.org



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

www.planeteentreprise.com

ZOOM

p. 30 L'essor économique, un impératif de développement

p. 32 77 milliards de dirhams d'investissements à l'horizon 2020

p. 36 La Zone Industrielle de Boujdour, une locomotive pour la région

p. 37 Entretien avec Mohamed Boumesmar, Directeur du Centre Régional d'Investissement de la région de Laâyoune Sakia El Hamra

p. 39 Les phosphates au cœur de la stratégie de dynamisation

Provinces du Sud, un territoire entre émergence et performance



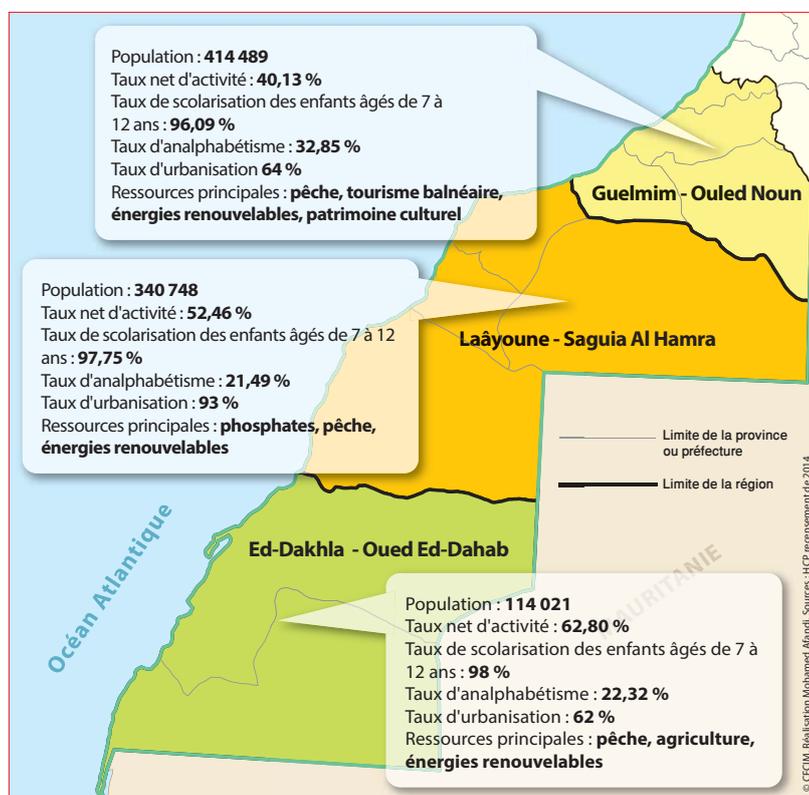
© Fotolia

Les Provinces du Sud ont changé de visage. L'économie de cette région, en pleine mutation, ambitionne de concurrencer les performances des régions du Nord. Premier investisseur et premier employeur, l'Etat y joue un rôle primordial. Le secteur privé, longtemps en retrait, tente désormais de peser dans le développement de ce territoire, riche de potentiel.

Dossier réalisé par Margot Chevance et coordonné par Nadia Kabbaj

L'essor économique, un impératif de développement

« La volonté a été plus forte que les sables et le vent des provinces sahariennes ». Cette observation de l'économiste français Henri-Louis Védie, spécialiste du développement économique du Maroc, caractérise parfaitement le chemin parcouru par les Provinces du Sud, depuis leur rattachement au Maroc en 1975.



Les Provinces du Sud représentent 59 % du territoire national et près de 3,2 % de la population du Royaume. Cette région aride, semi-désertique (dont les déserts sont parmi les plus secs au monde) est balayée par le soleil et le vent, faite d'oasis et de sable, mais elle a su tirer profit de ses ressources et de son environnement pour devenir, au fil des décennies, un espace compétitif et concurrentiel. Depuis 2015, suite au nouveau découpage régional mis en place dans le cadre la Régionalisation avancée (passage de 16 à 12 régions), les Provinces du Sud, au nombre de dix, sont rattachées aux trois Régions suivantes : Guel-

mim-Oued Noun, Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Eddahab. Le territoire, qui couvre une superficie de 416 476 km², abrite une population de 869 258 habitants, d'après les chiffres du dernier recensement de 2014.

Au cœur du développement de ces régions, le volontarisme politique de l'État. À la fin de la colonisation espagnole, cette région vivait dans la pauvreté extrême, sans accès, notamment, à l'eau potable. Une situation d'indigence combattue par l'État à coup de programmes de développement et d'investissements publics considérables visant à désenclaver ces territoires et à mettre en marche leur insertion dans l'économie du pays. De nombreux projets structurels ont alors été lancés dès 1975 : construction de ports, d'aéroports, de routes, d'hôpitaux, d'écoles, de logements, etc. Parallèlement, des élections organisées en 1980 ont permis d'élire des représentants au Parlement.

Dotées de seulement 350 kilomètres de routes en 1975, les Provinces du Sud totalisaient en 2010 : 3 500 kilomètres de route nationale, 10 000 kilomètres de routes provinciales et 11 000 kilomètres de routes régionales.

42 ans après leur récupération par le Maroc, les Provinces du Sud se sont métamorphosées en un désert plus accueillant, aux potentialités diverses. De l'urbanisation à l'aménagement du territoire, en passant par l'identification de secteurs clés porteurs de croissance, ces régions sont devenues une référence à l'échelle nationale quant à l'exploitation optimale de leurs ressources. Grâce à ces efforts, la pauvreté est passée de 30 % en 1980 à moins de 10 % en 2009. La création de l'Agence du Sud, en 2002, l'institution en charge du développement socio-économique de ces régions, a permis de renforcer cette dynamique. À titre d'exemple, les projets de lutte contre l'habitat insalubre, financés par l'Agence du Sud, ont permis à Laâyoune d'être déclarée ville sans bidonvilles, et de devenir ainsi une cité moderne, sorte de modèle mis en avant pour toute la région.

Un territoire de performance

L'accession au trône du Roi Mohammed VI a marqué un tournant dans l'essor économique des Provinces du Sud. Leur développement est devenu une des priorités nationales avec, en ligne de mire, l'amélioration de la qualité de vie des populations. C'est sous le règne de Mohammed VI qu'ont été déployés les investissements les plus importants. En attestent les 77 milliards de dirhams alloués en 2015 à près de 200 projets répartis sur les trois Régions. L'identification de secteurs porteurs tels que la pêche, les phosphates, l'agriculture ou encore le tourisme, les dote de relais de croissance à long terme.

En 42 ans, les Provinces du Sud sont devenues un territoire de performance. Sur le plan économique, le PIB des régions sahariennes a affiché une croissance annuelle moyenne de 8,9 %, un niveau largement supérieur à celui de la moyenne nationale. Entre 2004 et 2014, le PIB régional par habitant des Provinces du Sud a dépassé celui de Rabat-Salé-Kénitra, pour se situer en deuxième position derrière la région Casablanca-Settat.

Cette croissance du PIB régional s'est accompagnée d'une amélioration significative des conditions de vie des populations. Le revenu annuel par habitant surpasse la moyenne nationale de 20 % (33,864 DH contre 27,356 DH). Selon le HCP, « entre 2004 et 2014, la part des ménages urbains occupant un logement de type villa, appartement ou maison marocaine moderne est passée de 77,2 % à 92 %. Plus de 93 % des ménages urbains sont raccordés à un réseau public de distribution d'électricité (contre 92 % au niveau national), 93,7 % ont accès à l'eau potable, 92,5 % recourent aux services de ramassage des déchets ménagers fournis par les communes et 73,3 % sont reliés au réseau public d'égouts pour l'évacuation des eaux usées ».

Toutefois, certaines analyses parlent d'une croissance artificielle basée sur l'injection de fonds publics. D'après le diagnostic du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) dans son rapport de 2013, « on ne peut pas considérer qu'un décollage économique de ces régions a eu lieu. L'effet d'entraînement du cadre incitatif et de l'investissement public sur le secteur privé est demeuré limité. Principalement centré sur les activités primaires, le tissu économique ne s'est pas encore suffisamment orienté vers des activités de transformation à haute valeur ajoutée. De même, les savoir-faire locaux et les acteurs de l'économie sociale et solidaire ont jusqu'ici été peu valorisés ». Et de conclure : « Le modèle de développement appliqué jusque-là dans la région a atteint ses limites ». Depuis, la nouvelle stratégie pour les Provinces du Sud a été mise sur les rails, ses premiers résultats étant escomptés d'ici 2022.

Entre 2004 et 2014, le PIB régional par habitant des Provinces du Sud a dépassé celui de Rabat-Salé-Kénitra pour se situer en deuxième position derrière la région Casablanca-Settat.

Autre maillon faible, le taux de chômage qui reste encore élevé : 24 % pour l'ensemble des Provinces du Sud, d'après les dernières estimations du HCP. Dans ces régions, on dresse le même constat qu'au niveau national : le chômage affecte particulièrement la catégorie des jeunes et des détenteurs de diplômes.

Régionalisation avancée

La Régionalisation avancée, nouveau modèle de développement des territoires dont le chantier a été lancé lors de la réforme de la Constitution de 2011, a permis aux Provinces du Sud de transformer leur gouvernance. Les efforts se sont concentrés sur la consolidation de l'État de droit ainsi que sur la mise en place d'une décentralisation progressive des décisions, notamment économiques, pour répondre aux besoins des populations. C'est dans ce cadre que le CESE a mis sur pied, en 2013, le Nouveau modèle de développement pour les Provinces du Sud. Un travail sur le terrain a permis de faire remonter les exigences des populations et des acteurs économiques locaux. Parmi leurs doléances, le besoin d'améliorer les canaux d'expression politique et de participation à la chose publique, ainsi que la demande de davantage de transparence dans la gestion des ressources, en particulier les ressources naturelles. Ce modèle vise, d'ici 2022, à doubler le produit intérieur brut dans les Provinces du Sud et à créer plus de 120 000 nouveaux emplois pour réduire de 50 % le taux de chômage des jeunes et des femmes. Autre objectif, améliorer la connectivité des régions du Sud pour favoriser leur intégration dans le vaste bassin économique maritime s'étalant de la côte nord du pays à l'Afrique de l'Ouest et aux Îles Canaries. Cette stratégie a, enfin, pour ambition d'atténuer les disparités sociales et de lutter contre les précarités pour élargir l'assise de la classe moyenne. *

► Margot Chevance

Un hub vers le reste du continent

Parmi les recommandations de son Nouveau modèle de développement pour les Provinces du Sud, le CESE préconise de faire de ces régions un hub commercial et logistique entre le Maghreb, le Maroc et l'Afrique de l'Ouest. D'après Driss Guerraoui, Secrétaire Général du CESE, « l'ambition est de faire des Provinces du Sud un hub vers l'Afrique avec le développement de plateformes touristiques, mais aussi des plateformes pour la santé et l'éducation, des complexes régionaux, des marchés. Il y a une vision d'avenir fondée sur la paix, la circulation des biens et des personnes, sur le commerce et le bien-être des populations ».

77 milliards de dirhams d'investissements à l'horizon 2020

La nouvelle stratégie de développement des Provinces du Sud est dotée d'une enveloppe de 77 milliards de dirhams dédiée à la réalisation de grands chantiers. Objectif : créer 120 000 emplois et doubler le PIB régional. Inventaire des projets en cours de réalisation.



Sa Majesté le Roi Mohammed VI lance les travaux de réalisation de la technopole Foug El Oued, le 5 février 2016.

© MAP

Les grands chantiers des Provinces du Sud doivent permettre de diviser par deux le taux de chômage, qui se maintient autour de 24 %.

Lancés en novembre 2015, à l'occasion du 40^e anniversaire de la Marche Verte, les grands chantiers de développement des Provinces du Sud s'inscrivent dans la stratégie Sud-Sud initiée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI depuis son accession au trône. Cette stratégie vise à faire de cet ensemble régional un hub économique servant de « trait d'union » industriel et commercial avec le reste du continent africain. 77 milliards de dirhams d'investissements ont été répartis entre le secteur privé (42 milliards de dirhams), l'État (30,7 milliards de dirhams) et les collectivité

territoriales (4,7 milliards de dirhams). Les provinces du Sud regorgent de potentiels. Leur mise en valeur, associée à une dynamique d'industrialisation, doit, dans un horizon proche, permettre à ces régions de se hisser au rang de pôles de compétitivité économique capables de concurrencer l'attractivité des régions du nord du pays. Ces grands chantiers socio-économiques doivent également permettre de diviser par deux le taux de chômage, qui se maintient autour de 24 %, selon les chiffres du dernier recensement produits par le HCP. Plusieurs secteurs ont été identifiés comme leviers de développement.



Les grands projets d'investissement des Provinces du Sud



- Port Dakhla Atlantique
- Station de dessalement d'eau de mer
- Projets de pêche
- Cultures maraîchères sous serre
- Centrale solaire photo-voltaïques de 80 MW
- Parc éolien
- CHU de 500 lits
- Projets d'agriculture solidaire
- Complexe industriel pour la production d'engrais de l'OCP
- Technopole de l'OCP : une université, un lycée d'excellence et un centre de qualification de compétences
- Barrage sur l'Oued Noun
- Route qui relie Tiznit à Laâyoune (Voie express Atlantique de 500 km)
- Route qui relie Laâyoune à Dakhla (Elargissement de la route nationale 1)



© CFCIM Réalisation Mohamed Afandi.

►►► Pêche et aquaculture : 4 milliards de dirhams d'investissements pour près de 8 000 emplois directs

Principale ressource de cette zone, la pêche est l'un des secteurs les plus dynamiques. Deux grands domaines sont concernés : l'aquaculture et la valorisation des captures. 6 projets de valorisation des petits pélagiques (sardines, maquereaux, anchois) sont prévus à Dakhla pour un investissement total de 1,2 milliard de dirhams et 4 300 emplois créés. À cela s'ajoutent 2,8 milliards de dirhams investis dans le secteur aquacole au sein de trois zones de la région Dakhla-Oued Eddahab et 3 500 emplois créés.

Phosphates : 18,8 milliards de dirhams d'investissements pour 1200 emplois directs

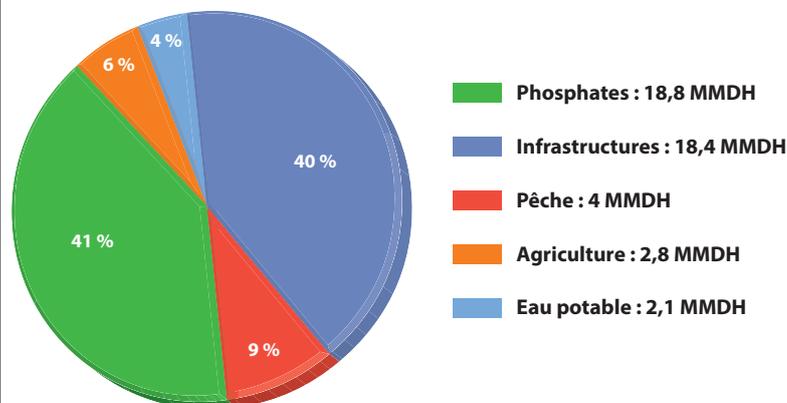
C'est l'un des programmes phares du nouveau modèle de développement des provinces du Sud. L'objectif est de valoriser le site déjà existant de Phosboucraâ et de renforcer la compétitivité de l'offre phosphatière marocaine en Afrique. Les investissements doivent permettre l'intégration complète de la chaîne de valeur, de la mine à l'exportation. Le but est de « ne plus déplacer la production à El Jadida pour la valoriser, mais de créer de la valeur sur place et, surtout, la garder sur place », selon Mustapha Terab, PDG de l'OCP. Au programme : stockage et traitement des phosphates, mise en place de nouvelles usines et construction d'un port pour exporter la production pour un investissement de 16,8 milliards de dirhams.

À cela s'ajoute la construction d'une technopole à Fom El Oued, pour un investissement de 2 milliards de dirhams, qui comprendra une université, un lycée d'excellence et un centre de qualification de compétences.

Agriculture : 15 millions de dirhams de valeur ajoutée annuelle pour plus de 11 000 emplois créés

Selon le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, Aziz Akhannouch, l'objectif des politiques agricoles menées dans les Provinces du Sud est de doter ces régions d'avantages compétitifs décisifs en leur offrant notamment une avance de deux à trois semaines sur le calendrier de production par rapport au Souss-Massa-Drâa. Cela passe notamment par la valorisation des terres en cultures maraîchères sous serre : 5 000 hectares à Dakhla pour un coût de 1,3 milliard de dirhams et 1 000 hectares à Boujdour pour une enveloppe de 465 millions de dirhams. 50 projets d'agriculture solidaire doivent également être créés dans la région de Laâyoune pour un montant de 1,1 milliard de dirhams.

Répartition des investissements par secteurs-clés



Une usine de dessalement d'eau de mer sera implantée aux environs de Dakhla, d'une capacité de production de 10 000 m³ par jour, soit près de 36 millions de m³ par an.

L'irrigation sera assurée par une usine de dessalement d'eau de mer, implantée aux environs de Dakhla, d'une capacité de production de 10 000 m³ par jour, soit près de 36 millions de m³ par an. Fruit d'un partenariat public-privé, le projet représente un investissement estimé à 1,3 milliard de dirhams. Le délégataire, en charge de l'exploitation pour une période de 30 ans, sera choisi courant 2017, après un appel à manifestation d'intérêt lancé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. L'usine devrait être opérationnelle en 2020.

Tourisme durable : 2 milliards de dirhams d'investissements pour 800 emplois directs

Le tourisme est un secteur porteur. Les Provinces du Sud disposent d'atouts naturels qui allient balnéaire et désert, lui garantissant de devenir un vrai pôle touristique, au-delà de l'attraction première des sports extrêmes dans la ville de Dakhla. Le programme de développement touristique se décline en 84 projets autour de la mer, du désert et de l'écologie. Parmi eux, un pôle écotouristique verra le jour dans la région de Dakhla Oued-Eddahab pour un montant de 581 millions de dirhams.

Énergies renouvelables, la part belle à l'éolien

Les énergies renouvelables sont le secteur qui commence à drainer les investissements étrangers vers les Provinces du Sud. La région, qui jouit d'un potentiel énergétique considérable, ambitionne de devenir un hub des énergies renouvelables au niveau national et international. La région de Laâyoune Sakia El Hamra est déjà leader de la production d'énergie éolienne à travers la réalisation de trois projets lancés par l'ONEE, le Holding Nareva et Italcementi. Ces projets ont permis la production de 557,25 MW d'énergie électrique propre.

Le Holding Nareva a finalisé le financement du parc éolien de Boujdour d'une capacité de 201,6 MW pour un investissement total de 4 milliards de dirhams. En préparation également, la construction sur 250 km d'une ligne électrique de 400 kV pour raccorder le parc éolien au poste de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE) de Laâyoune en passant par la ville de Boujdour.

En outre, des centrales solaires photovoltaïques sont programmées à Laâyoune (80 MW) et Boujdour (20 MW).

Pour rappel, le Maroc, dépendant encore de ses importations d'énergies fossiles, ambitionne de produire 2000 MW, soit 42 % de ses besoins en énergie, grâce aux énergies solaire et éolienne d'ici 2020 (un objectif porté à 52 % à l'horizon 2030).

La gestion durable des ressources en eau

Eau potable, eau d'irrigation, protéger la région des inondations, l'eau est au cœur des préoccupations des Provinces du Sud. En plus de la station de dessalement d'eau de mer de Dakhla, un barrage sera construit sur l'Oued Noun pour un investissement de 800 millions de dirhams.

En février 2016, le Roi Mohammed VI a inauguré, au port de Dakhla, la barge de désalinisation d'eau de mer « Oued Massa ». Cette barge permettra de produire de l'eau potable pour les zones confrontées à la pénurie d'eau et dépourvues d'infrastructures portuaires. D'une capacité de 1 500 mètres cubes par jour, elle alimentera 75 000 personnes en eau potable, à raison de 20 litres par habitant.

Infrastructures : améliorer la connectivité des réseaux

Le développement de la connectivité avec le reste du Royaume est l'une des priorités des investissements qui seront réalisés dans les infrastructures. 8,5 milliards de dirhams seront dédiés au réseau routier. Une voie express atlantique, reliant Tiznit et Laâyoune (555 km), sera construite pour un investissement de 6,2 milliards de dirhams. Cette voie express sera complétée par l'élargissement de la route nationale n° 1, entre Laâyoune et Dakhla avec un budget de 2,3 milliards de dirhams.

Plan de la future Technopole Fom El Oued à Laâyoune



© Fondation Phosboucraâ

La technopole de Fom El Oued, représentant un investissement de 2 milliards de dirhams, comprendra une université, un lycée d'excellence et un centre de qualification de compétences.

Les grands chantiers de développement des Provinces du Sud visent à faire de cette région une plateforme d'exportation vers l'Afrique. La construction du nouveau port Dakhla Atlantique, à 70 kilomètres au nord de la ville, doit servir cette ambition. En perspective, le développement d'activités de transformation de produits et leur exportation vers le continent africain venant ainsi enrichir l'offre portuaire marocaine avec Tanger Med. Le port Dakhla Atlantique en eau profonde et sa zone logistique nécessiteront un investissement de 6 milliards de dirhams. Pour ce qui concerne les télécoms, 1 milliard de dirhams seront alloués à l'amélioration de la couverture ainsi qu'aux nouvelles technologies, parmi lesquelles la fibre optique. Par ailleurs, la ville de Dakhla sera reliée au réseau électrique national pour un coût de 1,7 milliard de dirhams. Autre projet d'infrastructure, la création d'un CHU dernier cri à Laâyoune pour un montant de 1,2 milliard de dirhams. Cet établissement, qui constituera un centre hospitalier de référence dans la région, offrira des prestations de dernière génération. Le CHU comprendra 500 lits et proposera des pôles d'excellence dans diverses spécialités (mère-enfant, oncologie, psychiatrie, urgences). *

► Margot Chevance

Le secteur privé s'y met

La CGEM a annoncé le lancement de 56 projets d'investissement privés dans les Provinces du Sud. Ces projets couvrent divers secteurs, notamment l'agro-industrie, le transport, le commerce et la distribution, l'énergie, l'industrie, le BTP, la pêche, la santé ou encore les services et l'immobilier. Ces projets, qui représentent au total un montant de 5,4 milliards de dirhams, pourront générer jusqu'à 10 000 emplois. Les investisseurs s'engagent à impliquer des entreprises locales dans ces projets. Parallèlement, le programme global de développement des Provinces du Sud de la CGEM prévoit 1 milliard de dirhams pour la promotion de l'emploi et l'appui aux entreprises exportatrices.

La Zone Industrielle de Boujdour, une locomotive pour la région

La Zone Industrielle de Boujdour s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement économique et social des Provinces du Sud. Elle fait figure de futur hub régional, axé notamment sur la valorisation du secteur de la pêche.

Objectif : rapprocher les opérateurs des réserves halieutiques des régions du Sud, ainsi que du Port de Boujdour.

Situé à 200 km de Laâyoune et 350 km de Dakhla, le site jouit d'une position avantageuse. Sa proximité avec le port de Boujdour, opérationnel depuis la fin de l'année 2015, offre des opportunités d'affaires intéressantes, en particulier à travers l'accès privilégié aux ressources halieutiques de la région. La Zone Industrielle (ZI) de Boujdour fait partie de la nouvelle génération de Parcs Industriels Intégrés (P2I). Aujourd'hui, le taux de commercialisation de la zone a atteint les 65 %. 18 entreprises, essentiellement des PME qui opèrent déjà à Agadir, Laâyoune et Dakha, vont s'implanter dans le secteur de la valorisation des produits de la mer (conserverie, transformation et congélation), ou encore des services liés tels que la maintenance et l'entretien des bateaux de pêche. *



La zone en chiffres

- 16,5 ha de superficie globale
- 73 lots
- 80 millions de dirhams d'investissement
- 600 millions de dirhams d'investissement induits
- 3 000 emplois créés à terme dont 2 000 directs



3 questions à Omar Elyazghi,

Président du Directoire
de MEDZ

Quels sont les apports de la ZI pour la Région ?

La contribution de MEDZ au développement économique et social du pays s'inscrit dans l'effort global d'aménagement du territoire. En effet, de concert avec le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime ainsi que l'Agence du Sud, nous cherchons à ce que le parc ait une articulation très forte avec son environnement de proximité. Cet environnement inclut notamment le nouveau port, mais aussi le monde de la formation professionnelle. L'objectif est de permettre, in fine, la création de valeur et d'emplois au niveau de la ville de Boujdour, d'accompagner la dynamique de développement régional et de stimuler l'investissement privé.

La valorisation du secteur de la pêche est-elle au cœur de la stratégie d'implantation de la ZI ?

À travers ce projet, il s'agit à la fois de satisfaire la volonté du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et de lier l'attribution des licences pour le Stock C* à une valorisation effective des pêcheries au niveau du parc. Le projet vise également à faciliter l'implantation industrielle des opérateurs du secteur à proximité du Port de Boujdour et des ressources présentes dans le Sud du pays.

Quelle démarche avez-vous entreprise auprès des attributaires pour accélérer leurs investissements ?

Comme pour le reste de nos projets à travers le Royaume, nous avons organisé une rencontre avec les attributaires des lots de la zone. Celle-ci s'est tenue en décembre dernier, à Boujdour, en présence du Gouverneur de la Province et de nos principaux partenaires. Elle a permis de débattre entre industriels et administrations des mesures d'accompagnement pour la construction des usines ainsi que des modalités d'obtention des autorisations administratives et des objectifs en matière de création de valeur ajoutée et d'emplois. À l'issue de cette rencontre, nous avons organisé une visite sur site au profit des attributaires, pour mieux appréhender la qualité des infrastructures proposées. *

* Zone de pêche comprise entre Boujdour et Lagouira

Des régions où il fait bon investir

Entretien avec Mohamed Boumesmar, Directeur du Centre Régional d'Investissement (CRI) de la région de Laâyoune Sakia El Hamra.



Les Provinces du Sud bénéficient d'un système d'exonération fiscale, une décision héritée du règne de Sa Majesté le Roi Hassan II pour dynamiser les investissements dans la région. D'autres mesures d'encouragement et d'accompagnement existent pour les entreprises. Autre point fort, le développement socio-économique rapide de la région qui laisse entrevoir de nombreux débouchés. Éclairage.

Conjoncture : Quelles sont les spécificités du régime fiscal dans les Provinces du Sud ?

Mohamed Boumesmar : Deux régions des Provinces du Sud du Royaume, à savoir Laâyoune Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Eddahab, bénéficient d'une exonération fiscale. C'est ainsi que les entreprises ne paient pas d'impôts : ni Impôts sur les Sociétés (IS) ni impôts locaux. Le régime fiscal en vigueur permet aux opérateurs économiques, en particulier les entreprises ayant l'intention d'investir dans la région, d'être dans une position nettement avantageuse vis-à-vis de ceux ayant investi dans d'autres régions du pays. En effet, cette exonération fiscale leur permet de faire de substantielles économies sur leur chiffre d'affaires et d'être en mesure de développer leur activité en réinvestissant les bénéfices réalisés chaque année.

Depuis 2015, l'identifiant fiscal est obligatoire. Qu'est-ce que cela change pour les entreprises et les investisseurs ?

L'identifiant fiscal n'est obligatoire que dans l'objectif de faciliter la gestion administrative de l'entreprise, surtout si elle compte soumissionner un marché public. Dans ce cas, elle doit disposer du code de codification des entreprises marocaines qui requiert un identifiant fiscal. L'entreprise ayant son siège implanté au sein de ces deux régions demeure, toutefois, exonérée d'impôt.

Quels sont les secteurs porteurs de croissance ?

En ce qui concerne la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, on trouve une diversité de potentialités économiques dans les secteurs de la pêche, des énergies renouvelables, de l'exploitation minière, du tourisme et de l'agriculture (élevage principalement). Ces secteurs offrent des richesses importantes, de grandes opportunités d'investissement ainsi qu'un potentiel de développement important.

Le secteur de la pêche arrive en premier rang, car il s'agit du pilier du développement socio-économique de la région. En témoignent les captures de la pêche côtière, avec 383 789 tonnes de poissons débarqués au titre de l'année 2015 d'une valeur de 1,7 MMDH. Notre région dispose du premier port sardinier et de la première halle aux poissons au niveau national et africain.

Le deuxième secteur qui commence à drainer les investissements étrangers est celui des énergies renouvelables. Notre région jouit d'un potentiel énergétique considérable, ce qui lui permettra de devenir un hub des énergies renouvelables au niveau national et international.

La région est aussi leader de la production d'énergie éolienne à travers la réalisation de trois projets lancés par l'ONEE, la Holding NAREVA et ITALCEMENTI. Ces projets ont permis la production d'une énergie électrique propre de 557,25 MW, avec entre autres, le premier parc éolien d'Afrique à Tah avec 300 MW. >>>>

»»» Des projets d'une capacité de 200 MW et de 770 MW sont respectivement en cours de réalisation et en cours d'étude. Parmi les autres projets importants menés par MASEN, la réalisation des stations solaires photovoltaïques de Nour Laâyoune (80 MW) et Nour Boujdour (20 MW).

Au 3^e rang vient un autre secteur de taille qui est le secteur minier. La région est connue par ses richesses minières, en particulier les phosphates, le sel et le sable. Mais l'activité minière phare de la Région est l'exploitation, à ciel ouvert, du phosphate par la société Phosboucrâa, filiale de l'OCP.

À ces secteurs s'ajoute le tourisme, avec une région qui allie balnéaire et désert, et le secteur du BTP. L'urbanisation croissante, marquée notamment par le lancement de nombreux projets de lotissements, a poussé plusieurs producteurs de ciment à s'installer dans la région tels que Ciment du Maroc, CIM Sud, Lafarge Ciments Sahara et CEMOS Ciment.

Une convention de partenariat a été signée entre le CRI de Laâyoune et la Bourse de Casablanca, quels avantages cela représente pour les investisseurs ?

La convention avec la Bourse de Casablanca est fructueuse pour le CRI ainsi que pour toutes les entreprises de la région, car elle concerne plusieurs domaines de coopération. Une commission mixte sera créée en vue d'améliorer l'accès aux marchés de capitaux pour les entreprises de la région. Ces dernières bénéficieront également d'un module de formation intitulé « Financement à travers le marché boursier ». La convention prévoit, en outre, l'organisation de conférences et l'installation d'écrans diffusant les informations boursières au siège du CRI. Enfin, un module de formation sera mis en place en faveur du personnel du CRI.

Existe-il d'autres mesures d'encouragement pour les entreprises désireuses d'investir ?

En plus de l'exonération fiscale, l'implantation dans ces deux régions offre plusieurs avantages aux entreprises et aux investisseurs. Citons notamment une assiette foncière, relevant en intégralité de la propriété privée de l'État, qui est mise à la disposition des opérateurs économiques à des prix symboliques, surtout si l'investissement est créateur d'emplois et de richesses. Par ailleurs, plusieurs produits tels que les hydrocarbures et les assurances automobiles sont subventionnés par l'État afin de permettre aux opérateurs de minimiser leur coût.



« L'urbanisation croissante, marquée notamment par le lancement de nombreux projets de lotissements, a poussé plusieurs producteurs de ciment à s'installer dans la région tels que Ciments du Maroc, CIM Sud, Lafarge Ciments Sahara et CEMOS Ciment. »

La région du sud connaît actuellement un développement soutenu. Elle est en train de s'ériger en un véritable pôle socio-économique de dimension internationale, constituant ainsi un tremplin entre l'Europe et l'Afrique. Après que Sa Majesté le Roi Mohammed VI ait lancé, le 6 novembre 2015, le nouveau modèle de développement économique des Provinces du Sud, les projets structurels y afférent sont en phase de réalisation et seront bouclés en intégralité d'ici 2022. *

► Propos recueillis par Margot Chevance



Les phosphates au cœur de la stratégie de dynamisation

Les Provinces du Sud hébergent 1,6 % des réserves de phosphates du pays. Leur exploitation, réalisée à perte pendant de nombreuses années, est désormais plus compétitive et transforme le tissu économique de la région.



© Teuler

Le site de Phosboucraâ dispose d'une capacité de production totale de 2,6 millions de tonnes par an.

En 1962, l'Institut national industriel espagnol démarre l'exploitation des mines de phosphates de Boucraâ. En 1976, un an après la récupération des Provinces du Sud par le Maroc, l'OCP acquiert 65 % des titres de Phosboucraâ auprès de l'entreprise publique espagnole et entame une exploitation conjointe du site. En 2002, le Groupe OCP achète les 35 % restants de la participation espagnole. L'exploitation de la mine n'a commencé à être rentable qu'en 2008. Jusque-là, l'extraction d'une tonne de minerai revenait 2,5 fois plus cher que sur le site de Khouribga, notamment en raison de la nature des réserves minières, de la configuration géographique difficile du site et des conditions climatiques sévères ; tous ces facteurs faisant grimper les coûts d'entretien des équipements.

Une région à fort potentiel

Le Sahara renferme environ 1,6 % des réserves prouvées de phosphates au Maroc. Au taux d'extraction actuel, les Provinces du Sud recèleraient l'équivalent de 300 ans de réserves exploitables de phosphate. Les ressources géologiques de phosphate de la région de Boucraâ sont estimées à 1,1 milliard de m³. Ainsi, le site de Phosboucraâ dispose d'une capacité de production totale de 2,6 millions de tonnes par an, ce qui constitue moins de 2 % des réserves du Groupe OCP. En 2011, le chiffre d'affaires du site a atteint les 527 millions USD et contribue à hauteur de 7,5 % des recettes globales du groupe.

16,8 milliards de dirhams pour de nouvelles installations

En février 2016, lors du dernier déplacement du Roi Mohammed VI dans les Provinces du Sud, >>>>

»»» le Groupe OCP a dévoilé les projets de construction d'un nouveau complexe industriel pour la production d'engrais à Laâyoune, représentant un investissement de 8,3 milliards de dirhams. Ce complexe, doté d'une capacité de production annuelle d'un demi-million de tonnes d'acide phosphorique et d'un million de tonnes d'engrais, générera, à terme, 1270 emplois. Le projet industriel prévoit également la réalisation d'une usine de lavage et de flottation des phosphates (1,7 milliard de dirhams d'investissements), d'une unité de séchage des phosphates destinés à l'export (600 millions de dirhams) et d'un parc de stockage d'une capacité 500 000 tonnes (800 millions de dirhams). La réalisation de ce complexe doit s'étaler sur quatre ans. Ces installations entrent dans le cadre d'un plan de développement qui comprend, en outre, 4,2 milliards de dirhams d'investissements pour la construction d'un nouveau quai au port de Laâyoune.

Tous ces projets s'inscrivent dans la stratégie de développement du Groupe OCP qui vise à porter sa capacité de production au niveau national à 12 millions de tonnes en 2017, contre 4,5 millions de tonnes en 2010 et 8 millions en 2014. Au-delà de la valorisation des ressources en phosphates de la région, ce complexe a également pour vocation de renforcer la compétitivité des Provinces du Sud. Il ambitionne de promouvoir le tissu industriel des PME-PMI, mais aussi les nouveaux métiers inhérents à la transformation des phosphates en engrais.

Emploi et formation

Phosboucrââ est le premier employeur privé des Provinces du Sud. Sur les 2 300 salariés du site, 1 200 sont originaires de la région. Pour développer le savoir-faire minier local, le premier centre de formation aux métiers de la mine a ouvert à Laâyoune en 1995. Il a permis une augmentation marquée du nombre d'employés qualifiés de la région.

Pour développer le savoir-faire minier local, le premier centre de formation aux métiers de la mine a ouvert à Laâyoune en 1995.

À l'occasion du 40^e anniversaire de la Marche Verte, le Groupe OCP a lancé la construction de la Technopole Foug El Oued, pour un investissement de 2 milliards de dirhams, un projet d'envergure qui vise à doter les Provinces du Sud d'une « cité du savoir et de l'innovation ». Le projet se compose notamment d'un pôle d'enseignement et de recherche autour de thématiques liées à l'environnement saharien, d'un pôle de soutien au développement économique des régions du Sud, d'un pôle culturel ainsi que d'infrastructures sociales. À terme, cette technopole devrait créer 1 200 emplois permanents (à l'horizon 2022). Ce projet renseigne sur une autre déclinaison de la stratégie industrielle du Groupe OCP, en l'occurrence le développement et la valorisation du capital humain. En juillet 2016, dans le sillon des investissements lancés, le Groupe OCP a démarré une vaste opération de recrutement. 500 jeunes originaires de la Province de Laâyoune ont été retenus pour suivre des formations spécifiques avec, en ligne de mire, la réduction du taux de chômage de cette région. *

► Margot Chevance

Chiffres-clés :

1,6 % des réserves de phosphates du Maroc se situent dans les Provinces du Sud, soit 1,1 milliard de m³

300 ans de réserves de phosphate exploitables

2,6 millions de tonnes par an : capacité de production du site de Phosboucrââ

1 million de tonnes d'engrais par an : objectif de production du nouveau complexe industriel



www.cfcim.org



**Rejoignez une communauté d'affaires
de près de 4 000 entreprises**



Regards d'experts

Des solutions concrètes pour toutes les problématiques qui vous concernent.

Chaque mois dans Conjoncture, retrouvez les précieux conseils de nos experts qui abordent de manière pratique des sujets techniques dans le domaine du juridique, du management, de la communication, des IT, etc.

Vous aussi, rejoignez la communauté des experts de Conjoncture !

Vous êtes adhérent et vous disposez d'une expertise ou d'un savoir-faire reconnu ?

La rubrique « Regards d'experts » vous offre la possibilité de publier vos contributions.

Les contributions à la rubrique « Regards d'experts » sont soumises à l'approbation du Comité de Rédaction de Conjoncture et peuvent faire l'objet d'une adaptation rédactionnelle. Sont exclus les contenus publicitaires et/ou à caractère promotionnel.



Contact : conjoncture@cfcim.org

- **Management** : Quelle place pour le management situationnel et motivationnel dans les entreprises ?
- **Management** : L'entreprise idéale pour les jeunes Marocains

Quelle place pour le management situationnel et motivationnel dans les entreprises ?

La performance de l'entreprise est-elle la résultante des performances individuelles de ses salariés ou bien d'une performance d'équipe ? Comment adapter son style de management selon la situation ou le degré d'autonomie de ses collaborateurs ? Comment adapter les leviers du management en vue d'un développement durable de l'entreprise ? Chaque manager est amené à se poser ces questions au cours de sa carrière.



Salwa Mikou
Managing Partner du Cabinet Atlantic
Experts Comptables,
Expert-comptable & Commissaire aux
comptes, Formatrice professionnelle

« Le meilleur manager est celui qui sait trouver les talents pour faire les choses, et qui sait aussi réfréner son envie de s'en mêler pendant qu'ils les font. », constatait Theodore Roosevelt. Comme son nom l'indique, le management situationnel permet d'adapter son style de management à la situation dans laquelle on se trouve. Quatre situations sont alors possibles et peuvent même coexister simultanément.

4 styles de management situationnel
Le management directif est plutôt approprié lorsque l'on travaille avec de jeunes collaborateurs peu expérimentés. Le manager donne alors des ordres précis et des instructions individualisées. Il établit des plannings et programmes, définit les procédures et effectue des contrôles réguliers. Ce style de management peut également être efficace dans des situations d'urgence ou dans le cadre d'un projet aux délais très serrés.

Le management persuasif sera plus indiqué pour une équipe composée de profils plus ou moins expérimentés. Dans ce cas de figure, le manager entraîne ses collaborateurs à se dépasser. Sa personnalité est source d'inspiration pour son équipe, bien que, parfois, il peut lancer simultanément trop de projets.

Un management participatif, quant à lui, procure davantage de responsabilité et d'autonomie aux collaborateurs ce qui les encourage à participer à l'innovation et aux progrès de l'entreprise.

Une véritable culture d'entreprise peut, en outre, émerger, basée sur le respect de chacun et l'égalité des chances.

Enfin, dans le cadre du management délégitif, le manager est très peu présent, il fait confiance et laisse faire. Il indique les missions et les résultats à obtenir et laisse ses collaborateurs mettre en œuvre leurs propres plans

savoir-faire) et de la motivation (vouloir faire) face à un objectif ou à une mission donnée.

Le management motivationnel

Se situant entre le management laxiste et le management autoritaire, le management motivationnel consiste à valoriser toutes les réussites individuelles ou

« Il n'y a pas de bon ou de mauvais style de management : le manager efficace est celui qui sait adapter son style de management à la situation. »

d'actions et leurs propres méthodes. Le suivi et le contrôle sont ponctuels. Il responsabilise et favorise les initiatives. C'est pourquoi ce style de management génère du développement.

Les clés du succès

Il n'y a pas de bon ou de mauvais style de management : le manager efficace est celui qui sait adapter son style de management à la situation et dont l'objectif est non seulement d'atteindre un résultat à court terme, mais aussi de faire progresser ses collaborateurs sur le long terme. En effet, il est important de ne jamais enfermer une personne dans une case, car il existe toujours une marge de progression en matière d'autonomie, cette dernière étant la résultante de la compétence (connaître,

collectives, une manière de partager les expériences des collaborateurs exemplaires.

Un des fondamentaux de la cohésion de groupe réside dans la poursuite d'un but collectif. Car, si la rémunération reste un levier indispensable d'attractivité et de valorisation, elle n'est, toutefois, pas le gage d'un investissement individuel optimum.

Dans le but d'accroître l'efficacité et l'efficience collectives à court, moyen et long termes, un bon manager préfère gagner plutôt qu'avoir raison, motiver plutôt que de manipuler, sanctionner un comportement plutôt que de punir un individu. En valorisant les succès, il renforce la motivation de son équipe et la performance de l'entreprise s'en trouve améliorée. *



Je veux que mon projet soit reconnu et accompagné



**Rejoignez le club
Orange des
entrepreneurs**

entrepreneurclub.orange.com

Et si votre projet était celui que tout le monde attendait ?

Chez Orange, nous savons que vous, jeunes entrepreneurs Marocains, êtes conscients du rôle des Technologies de l'Information et de la Communication dans le développement socio-économique du Maroc. Afin de vous aider à concrétiser vos projets, Orange lance la 7^{ème} édition du **Prix Orange de l'Entrepreneur Social** en Afrique et au Moyen-Orient.

Multipliez vos chances de gagner en participant à cette nouvelle édition : tout d'abord une phase nationale obligatoire, puis les gagnants des Prix nationaux concourront automatiquement pour le Grand Prix International. Candidatez donc à l'un des nombreux Prix nationaux ! Les trois finalistes du Grand Prix international se verront attribuer une dotation allant jusqu'à 25 000€ et seront accompagnés pendant six mois par des professionnels du secteur.

Donnez une chance à votre startup et bénéficiez de la 7^{ème} édition du **Prix Orange de l'Entrepreneur Social en rejoignant le Club Orange des Entrepreneurs**.
Clôture des inscriptions le 6 juin 2017.



**Vous rapprocher
de l'essentiel**

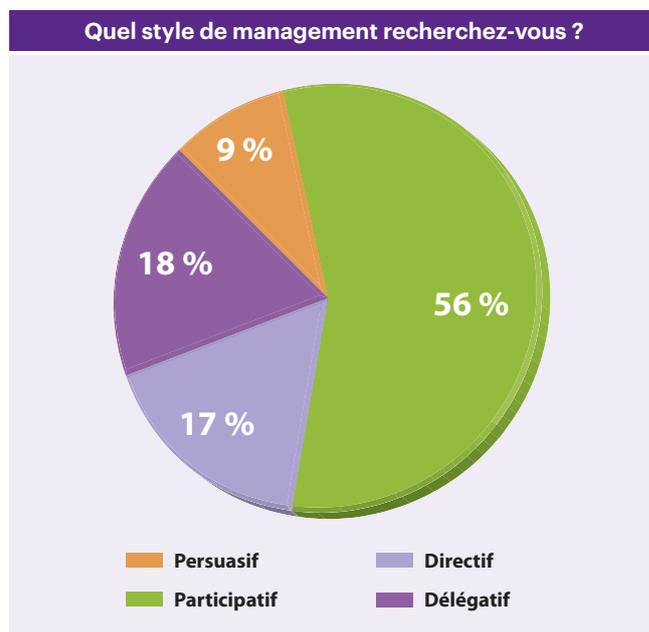
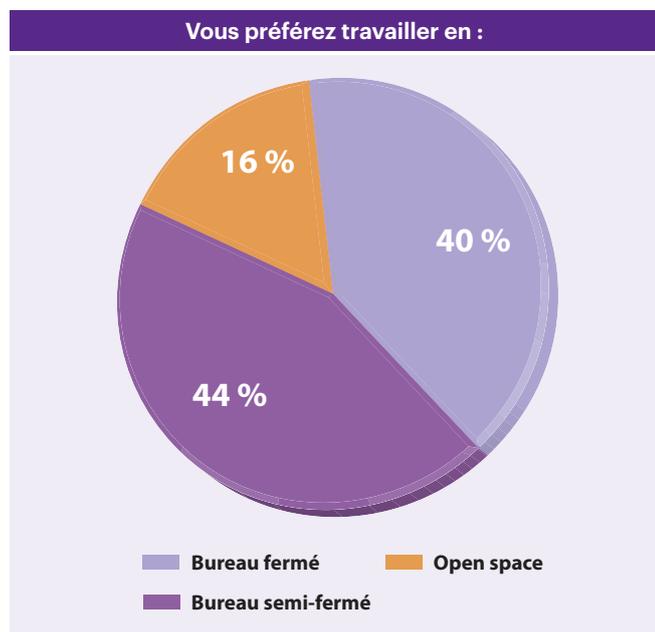
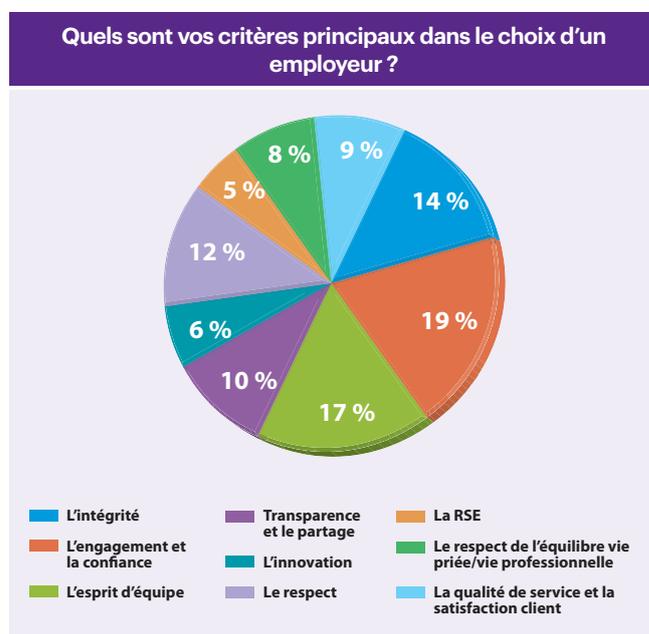
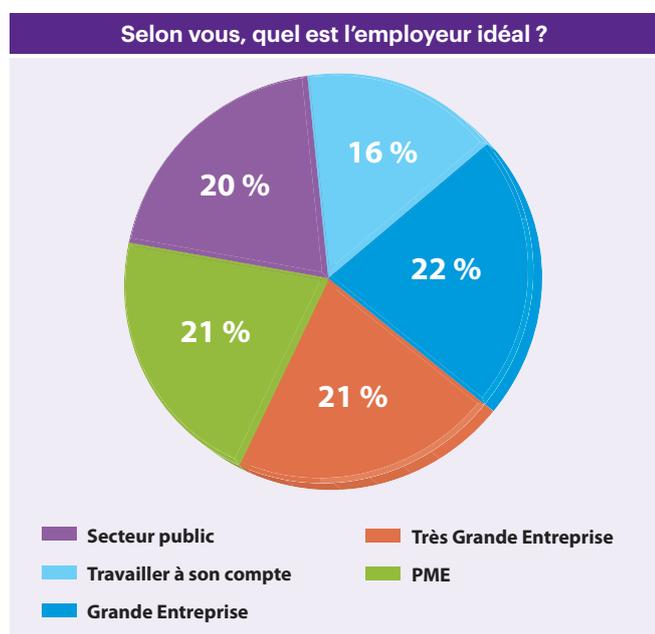
Rendez-vous vite sur
entrepreneurclub.orange.com
pour participer au concours.

L'entreprise idéale pour les jeunes Marocains



En janvier 2017, le portail REKRUTE.COM a publié les résultats d'une enquête sur le thème de « L'entreprise idéale pour les jeunes Marocains », menée auprès de 5 236 personnes. En voici quelques conclusions.

Alexandra Montant
Directrice Générale Adjointe, REKRUTE.COM



Qu'est-ce qui vous motive le plus dans un poste ?

- 1 Le salaire
- 2 Les connaissances et les expériences acquises
- 3 La variété des missions
- 4 Les perspectives d'évolution
- 5 L'ambiance au travail
- 6 Les relations avec les supérieurs
- 7 Les formations mises à votre disposition

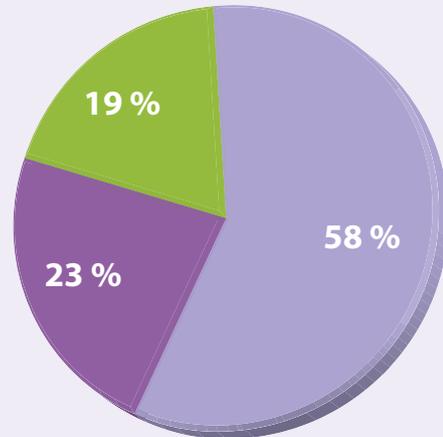
Source Rekrute.com

Quels sont les avantages que vous préférez chez l'employeur ?

- 1 Les primes mensuelles
- 2 Les horaires de travail flexibles
- 3 La mise à disposition de boissons ou de biens fabriqués par l'entreprise
- 4 Le repas pris en charge par l'entreprise
- 5 La carte carburant
- 6 Le chèque-cadeau
- 7 Les tickets restaurants

Source Rekrute.com

Quelle forme de reconnaissance au travail préférez-vous ?



- Développement de carrière
- Reconnaissance monétaire
- Tâches stratégiques

Source Rekrute.com



www.cfcim.org



Rejoignez une communauté d'affaires de près de 4 000 entreprises

Soyez les premiers informés et bénéficiez d'un réseau relationnel efficace



Développez votre entreprise au Maroc, en France et à l'international



Participez à tous nos événements professionnels et concrétisez de nouveaux partenariats



Solutionnez vos litiges commerciaux et accélérez vos recouvrements...



La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc, **votre Business Partner**



Le Coin des Adhérents

Les nouveaux adhérents

Adhérents Commerce

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIE
AISSAROU DIVERS	Travaux divers - Promotion immobilière	MARRAKECH	06 61 20 05 16	
Amal ZRIKI	Vente de vêtements et produits cosmétiques	AGADIR	06 90 47 46 54	
ASSOCIATION NATIONALE DES CHEVILLARDS	Association de bouchers en gros	RABAT SALE	05 37 74 99 68	05 37 74 90 36
BIOUSSOUS NATURE	Production et commercialisation d'huile d'argan torréfiée et non torréfiée	AGADIR	05 28 53 11 53	05 28 53 11 53
COMPAGNIE PETROLIERE HISPANO-MAROCAINE	Hydrocarbures	CASABLANCA	05 22 54 57 00	05 22 31 89 92
COMPTOIR AGRICOLE DU SOUSS	Importation et distribution d'engrais, produits phytosanitaires, irrigation, semences et filets plastiques	AGADIR	05 28 24 74 10	05 28 24 74 15
G.RAIMEN GROUPE	Commercialisation de vêtements et accessoires - Import-export	MARRAKECH	06 61 57 13 31	
GRRAMINES	Exploitation de mines, achat et vente de minerais	MEKNES	05 35 78 65 90	05 35 78 62 11
GUADAZUL	Pêche hauturière	AGADIR	05 28 82 46 38	05 28 84 15 67
HOLSATEK	Gestion de participation - Réalisation de prestations de services	CASABLANCA	05 22 54 57 00	05 22 31 89 92
INDUSTRIE MAROCAINE DES METAUX	Commercialisation de produits minéraux non métalliques	CASABLANCA	05 23 32 53 34	05 23 32 49 90
ISTEK SUN POWER	Energies renouvelables - Efficacité énergétique	CASABLANCA	06 61 19 17 68	
LA MAROCAINE DE DISTRIBUTION ET DE LA LOGISTIQUE	Distribution et logistique - Import-export	CASABLANCA	05 22 59 24 45	05 22 59 29 71
MDV	Importation et distribution de produits cosmétiques et de dispositifs médicaux	CASABLANCA	05 22 25 86 17	
NADA HOME	Textile industriel, médical et hôtelier	AGADIR	05 28 84 32 68	
PHILIPS NORTH AFRICA	Grand matériel médical (scanner, IRM) - Electroménager - Puériculture	CASABLANCA	05 22 79 02 00	
Saadia GOULMA	Salon de coiffure pour dames	CASABLANCA	06 42 22 03 82	
SIRINAS TRADING	Import-export	CASABLANCA	06 94 73 99 38	
STATION EL MIAD	Station-service	RABAT SALE	05 37 29 63 93	05 22 82 82 04

Adhérents Industrie

ART MEDITERRANEE MAROC	Fabrication et exportation d'articles de cuisine et de cadeaux en bois d'olivier	CASABLANCA	06 00 34 03 41	
DAEL & JIF MAROC	Fabrication et commercialisation de matériel pour éclairage public et urbain	CASABLANCA	05 22 58 18 99	05 22 97 20 23
GORGOS	Fabrication et commercialisation d'accessoires de carrosserie : autobus, autocar, ferroviaire	CASABLANCA	05 22 33 19 17	05 22 33 19 18
HOLAM	Fourniture d'accessoires de raccordement d'eau potable, pièces de fonte pour voirie et robinetterie	CASABLANCA	05 22 44 71 48	05 22 44 71 49
ISIO LABORATOIRES	Commercialisation, représentation, distribution, conditionnement et fabrication de médicaments et compléments alimentaires	CASABLANCA	05 22 29 01 53	05 22 99 17 80
ITQANE DEVELOPPEMENT	Industrie du bois et fabrication d'articles en bois - Aménagement et urbanisme	CASABLANCA	05 22 49 08 49	
OKAT	Import-export - Confection industrielle - Distributeur de produits de confection	CASABLANCA	05 22 71 89 50	05 22 71 89 60

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIE
Adhérents Services				
AÏN ASSERDOUNE VOYAGES ET TOURISME	Agence de voyages	CASABLANCA	05 23 48 58 28	05 23 48 91 27
AISYTEK	Solutions informatiques - Conseil SI	TANGER	05 39 39 35 14	
AL WASIT TOURS.AT	Conciergerie de luxe - Transport touristique	CASABLANCA	05 22 94 13 13	
ALTAVIA MOROCCO	Agence de communication - Conseil de gestion : marketing, communication	CASABLANCA	06 99 85 19 86	
ASMA AGRO-INVEST	Gestion de terrains agricoles : agrumes, grenadier, caroubier, figuier et olivier	CASABLANCA	05 22 67 90 00	05 22 30 20 10
BLUE LIONS	Agence de communication digitale pour les marques internationales et panafricaines	CASABLANCA	05 22 20 93 71	
BOOKINGFLYER	Prestation de services sur la gestion du transport aérien	CASABLANCA	06 60 23 60 06	
BUILDING INFORMATION SYSTEM	Installations électroniques (automatismes)	CASABLANCA	05 22 70 55 71	05 22 70 55 71
CEGEDIM MAROC	Développement et maintenance de produits logiciels pour l'industrie de la santé et de la protection sociale	RABAT SALE	05 38 01 40 14	
COOPTALIS MAROC	Placement de talents à l'international et facilités liées à la mobilité internationale	CASABLANCA	06 63 44 20 40	
EAX DE MARSEILLE MAROC	Assainissement - Efficacité énergétique - Energies renouvelables	RABAT SALE	05 37 75 40 11/39 07	05 37 75 32 73
EL BAST	Travaux divers - Bâtiment	FES	06 61 35 20 29	
ESPACE VOYAGES	Agence de voyages	CASABLANCA	05 22 37 92 71	
EUROJDA TRANS	Transport national et international de marchandises - Transport touristique	OUJDA	06 34 57 90 11	
FONDATION ECOLE CENTRALE CASABLANCA	Ecole d'ingénieurs : formation initiale et formation continue	CASABLANCA	05 22 49 35 00	05 22 49 35 20
GREEN YELLOW MOROCCO	Energie électrique, production et transformation	CASABLANCA	00 33 153 65 52 78	
JOBROUTER MAROC	Développement et conception de solution Workflow (Processus métiers)	CASABLANCA	05 22 20 00 55	
JURAN CONSULTING	Mise en place de système QSE - Audit - Formation	CASABLANCA	06 22 79 79 72	
Maître Avocat Mohamed EL GACHBOUR	Maître Avocat	CASABLANCA	05 22 23 43 61	
Maître Nesrine ROUDANE	Cabinet d'avocat spécialisé en droit des affaires - Conseil - Contentieux - Modes alternatifs de règlement de différends conflits	CASABLANCA	05 22 25 63 33	05 22 25 63 34
MOROCCAN CONSULTING OF ACCOUNT	Cabinet fiduciaire	CASABLANCA	05 22 22 49 50	
MORROCO SERVICE MAINTENANCE	Maintenance mécanique et électrique - Location de groupes électrogènes	CASABLANCA	05 22 62 34 90	
MULTIAC D'IMPORT- EXPORT	Import-export - Négoce	AGADIR	06 61 18 65 41	
PRODEVCOM	Conseil - Expertise en formation	CASABLANCA	06 27 61 28 86	
S4G MAROC	Transport et travaux divers	CASABLANCA	05 27 87 40 33	
SORTRAC	Travaux de construction de route et autoroute - Réseau d'eau potable - Assainissement et aménagement des espaces publics en milieu urbain - Protection contre les inondations - Construction immobilière	MEKNES	05 35 45 17 16/19	05 35 45 17 05
TOP RECRUT	Recrutement et formation	MARRAKECH	06 54 15 96 20	
UNIVERS SERVICES	Importation de produits pour le traitement des eaux et matériaux de construction	CASABLANCA	05 22 26 53 54	05 22 26 53 54

Le Coin des Adhérents

Agenda fiscal

Calendrier fiscal de mars 2017

Note d'information

Conformément aux dispositions de l'INSTRUCTION GÉNÉRALE DES OPÉRATIONS DE CHANGE, éditée par l'Office de Change, les personnes morales et associations sont tenues, d'adresser à l'Office des Changes, avant le 31 MARS DE CHAQUE ANNÉE, un compte rendu des transferts effectués durant l'exercice précédent au titre des opérations d'assistance technique étrangères ponctuelles et / ou continues.

Ce compte rendu, établi conformément au modèle annexé à la dite INSTRUCTION (que vous pouvez obtenir auprès de votre intermédiaire agréé), doit être adressé au Département des Opérations Financières à l'Office des Changes.

Impôt sur le revenu

1/ Revenus salariaux, traitements, indemnités et émoluments, pensions, rentes viagères : Versement par les employeurs et débirentiers des retenues opérées à la source le mois précédent.

2/ Versement des retenues opérées à la source le mois précédent sur les redevances, rémunérations, cachets et versés des personnes non domiciliées fiscalement au Maroc.

3/ Perte de loyer : demande de requête de réduction ou décharge.

4/ Déclaration des rémunérations et indemnités occasionnelles versées au cours de l'exercice précédent à des personnes physiques ne faisant pas partie du personnel salarié

5/ Déclaration des honoraires versés aux tiers.

6/ Déclaration par les cliniques et établissements assimilés des honoraires et autres rémunérations perçues par les médecins pour les actes médicaux effectués dans les cliniques.

7/ Déclaration et versement de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers du mois précédent.

8/ Versement de la retenue à la source sur les profits de cession de valeurs mobilières opérées par les intermédiaires financiers habilités teneurs de comptes titres, effectuée sur les cessions du mois précédent (article 174-II.B du CGI)

9/ Déclaration annuelle récapitulant toutes les cessions effectuées par les contribuables qui cèdent des titres ou valeurs mobilières non inscrits auprès d'un intermédiaire financier habilité.

10/ Déclaration récapitulative par les contribuables ayant subi la retenue à la source. Cette déclaration vaut demande de régularisation et le cas échéant de restitution au titre de l'impôt sur les profits de cessions des valeurs mobilières.

11/ Versement du prélèvement à la source lorsque le bénéficiaire n'est pas soumis à l'impôt sur le Revenu selon le régime net réel ou le régime net simplifié.

Impôt sur les sociétés

1/ Déclaration du résultat fiscal et du chiffre d'affaires pour l'exercice comptable précédent et régularisation de l'IS.

- Paiement du 1^{er} acompte au titre de 2016. (25 % de l'IS de 2015).

2/ Déclaration du chiffre d'affaires par les sociétés étrangères imposées forfaitairement

3/ Déclaration des rémunérations allouées aux tiers au titre de l'exercice précédent

4/ Déclaration par les cliniques et établissements assimilés des honoraires et autres rémunérations perçues par les médecins pour les actes médicaux effectués dans les cliniques

5/ Versement de la retenue à la source des capitaux mobiliers

6/ Déclaration de rémunérations versées à des entreprises étrangères non résidentes.

7/ Déclaration des produits des actions et parts sociales et revenus assimilés et des produits de placements à revenu fixe.

8/ Déclaration par les cliniques et établissements assimilés des honoraires versés à des médecins patentables ou non patentables.

9/ Déclaration du résultat fiscal pour les sociétés non résidentes n'ayant pas d'établissement au Maroc, au titre des plus-values résultantes de la cession des valeurs mobilières réalisées au Maroc.

Taxe sur la valeur ajoutée

1/ Déclaration et versement avant le 20 du mois. Les déclarations et paiements sur support magnétique avant la fin du mois.

2/ Date limite de la demande de remboursement de la TVA au titre du 1^{er} trimestre 2015.

3/ Dépôt de la copie du bilan, du compte de produits et charges et du tableau d'amortissement.

4/ Déclaration du prorata (article a 104.II et 113 du Code Général des Impôts).

Demandes d'emploi

BTP

17 - H. 46 ans – DUT École conducteur de travaux option bâtiment (Toulouse) – Près de 8 ans d'expérience dans le domaine en France et au Maroc, dans de grands groupes – Cherche poste de conducteur de travaux ou chef de projets.

Commercial/Marketing

18 - H. 28 ans – BTS Management des unités commerciales (Paris) – 6 ans d'expérience dans le management de Business Unit – Cherche poste dans le développement commercial.

Événementiel

19 - F. 29 ans – Master spécialisé en géotourisme, écotourisme et valorisation du patrimoine naturel (université d'Agadir) – Communication/événementiel/Gestion de projets – 3 ans d'expérience - Cherche poste – Étudie toutes propositions.

20 - F. 28 ans – BAC+2 – expérience dans l'événementiel (2 ans directrice associée dans une agence de consulting et organisations d'événements à Paris) et dans le management de magasin d'optique (10 ans en Île de France) –

Cherche poste dans le développement commercial/l'événementiel – Basée à Rabat.

Hôtellerie/Tourisme

21 - F. 39 ans – BAC+4 en littérature anglaise (université de Marrakech) – Près de 10 ans d'expérience notamment en agence de voyages – Cherche poste.

22 - F. 39 ans – 12 ans d'expérience dans l'hôtellerie de luxe dont 6 ans en tant que gouvernante générale – Trilingue français/anglais/arabe – Cherche poste.

Organisation et Systèmes D'information

23 - H. 53 ans – DESS Génie informatique (PARIS) – Plus de 25 ans d'expérience dans le conseil en SI et le développement commercial dans de grands cabinets de conseil- Français/Arabe/Anglais professionnel – Propose ses services – Étudie toutes propositions.

Secrétariat

24 - F. 30 ans – DTS en secrétariat à l'ISTA de Marrakech – Bonne maîtrise de l'outil informatique – Arabe/français et anglais moyen – Cherche poste de secrétaire/standardiste

Divers

25 - F. 50 ans – Diplôme de formation

en hôtellerie et tourisme – expérience dans l'hôtellerie/restauration et la production de films – Cherche poste de préférence dans une école maternelle/élémentaire ou l'immobilier.

► **Siham Hassini**

Tél : 05 22 48 93 17

siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

Contacts CFCIM

Service Adhésions

► Séloua El Maataoui
Tél. : 05 22 43 96 11
selmaataoui@cfcim.org
► Wafaâ Laachir
Tél. : 05 22 43 96 48
wlaachir@cfcim.org
► Karim Batata
Tél. : 05 22 43 96 12
kbatata@cfcim.org

Service Visas

► Loubna Marill
Tél. : 05 22 43 96 47
lmarill@cfcim.org
► Chantal Maurel
Tél. : 05 22 43 96 17
cmaurel@cfcim.org

Promotion des Services de la CFCIM

► Fatima-Ezzahra Jamil
Tél. : 05 22 43 29 80
fejamil@cfcim.org

Service Emploi

► Siham Hassini
Tél : 05 22 48 93 17
siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

► Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
kidrissi@cfcim.org

Pôle Salons et Évènementiel

► Hicham Bennis
Tél. : 05 22 43 96 27
hbennis@cfcim.org

Missions de Prospection sur les Salons Professionnels en France et à l'International

► Nadwa El Baïne
Tél. : 05 22 43 96 23
nelbaine@cfcim.org

Missions de prospection B2B en Afrique et à l'International

► Amal Belkhemmar
Tél. : +212 (0)5 22 43 96 31
abelkhemmar@cfcim.org

Pôle CFCIM Business France

► Charafa Chebani
Tél. : 05 22 43 96 33
cchebani@cfcim.org

Centre de Médiation pour l'Entreprise

► Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
centredemediation@cfcim.org

Parcs Industriels

► Mounir Benyahya
Tél. : 05 22 59 22 04
parcsindustriels@cfcim.org

Campus de Formation

Ecole Française des Affaires
► Amine Barkate
Tél. : 05 22 35 02 12
abarkate@cfcim.org

CEFOR Entreprises

► Laila Benyahya
Tél. : 06 67 03 03 25
lbenyahya@cfcim.org

Direction Communication

► Wadad Sebti
Tél. : 05 22 43 96 09
wsebti@cfcim.org

Délégations Régionales

Agadir
► Fatima-Ezzohra Trissia
Tél. : 05 28 84 41 91
agadir@cfcim.org

Fès
► Khadija Quessar
Tél. : 05 35 94 30 36
fes@cfcim.org

Marrakech
► Siham Belain
Tél. : 05 24 44 94 91
marrakech@cfcim.org

Meknès
► Noura Moustir
Tél. : 05 35 52 22 10
meknes@cfcim.org

Oujda
► Abdenbi El Bouchikhi
Tél. : 05 36 71 05 71
oujda@cfcim.org

Rabat
► Bouchra Chliah
Tél. : 05 37 68 24 29
rabat@cfcim.org

Tanger
► Karima Khdim
Tél. : 05 39 32 22 22
tanger@cfcim.org

Bureau de Paris

► Faïza Hachkar
Tél. : 0033 1 40 69 37 87
paris@cfcim.org

L'association du mois

Association Maghreb Secours

Créée en 2015, l'association Maghreb Secours vient en aide aux populations démunies à travers le Maroc. Elle mène également des opérations de lobbying en vue de sensibiliser les autorités et le public et apporte son aide aux petites associations (visibilité médiatique, recherche de partenaires, etc.). Maghreb Secours organise notamment des opérations chirurgicales en faveur de personnes en situation de handicap, réhabilite les



écoles vétustes en milieu rural, ou encore met en place des distributions de vêtements chauds et de denrées de première nécessité auprès des personnes les plus isolées.

► **Contact :**
E-mail : maghreb.secours@gmail.com
Tél. : 05 22 27 43 64
Adresse : 39, rue Omar Slaoui 20140 Casablanca
www.maghreb-secours.com



Avis de décès

La CFCIM et le Comité de Rédaction de Conjoncture ont le regret de vous informer du décès de **Jacques Robelin** survenu le 12 février 2017. Nous présentons nos sincères condoléances à l'ensemble de ses proches.

Agenda Culturel

INSTITUT FRANÇAIS

MAROC



► **Du 17 au 29 mars 2017**
Festival International de Cinéma d'Animation de Meknès
à Meknès et dans tous les Instituts français du Maroc

► **Du 11 au 30 mars 2017**
Ciné-concert « Minuscule » (spectacle pour enfants à partir de 3 ans)
Agadir (11 mars), Essaouira (14 mars), Marrakech (15 mars), El Jadida (17 mars), Casablanca (19 mars), Fès (21 mars), Meknès (22 mars), Kénitra (23 mars), Tanger (24 mars), Tétouan (27 mars), Oujda (30 mars)

► **Jeu 23 mars 2017**
Opéra « Kalila wa Dimna » - Festival « Théâtre et culture » de la Fondation des Arts Vivants – Studio des Arts Vivants - Casablanca

► **Lundi 27 mars 2017**
Pièces de théâtre « Prométhée enchaîné » (mise en scène d'Olivier Py) – « Les Suppliantes » (Eschyle)
Anciens Abattoirs de Casablanca

► **Du 28 mars au 7 avril 2017**
Spectacle de danse Asa Nisi Masa (de José Montalvo)
Tétouan (28 mars), Oujda (1^{er} avril), Casablanca (5 avril), Rabat (7 avril)

► **11 avril 2017**
Exposition « Tsawar m3aya » - Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc – Rabat

Pour plus d'informations :
Institut français du Maroc
www.if-maroc.org

NOURRIR L'AVENIR



Avec près d'un siècle d'expertise, le Groupe OCP est un des leaders mondiaux sur le marché du phosphate et de ses dérivés. Contribuant à nourrir une population mondiale grandissante en fournissant des fertilisants essentiels à la croissance des plantes, le Groupe œuvre à la vision d'une agriculture durable et prospère, en augmentant les rendements agricoles tout en préservant les sols. Acteur influent du développement économique et social du Maroc, OCP s'engage avant tout pour l'avenir des générations futures.



www.ocpgroup.ma



COMMERCE INTERNATIONAL

DÉCOUVREZ LA BANQUE RÉFÉRENCE !

1000%*

DE PROMESSES TENUES

Ouverture d'un crédit documentaire import sous 4 heures**

Traitement d'une opération de remise documentaire import à J

**si vous êtes abonnés à Cdm e-Trade. À condition que le dossier client soit complet, son compte suffisamment provisionné et autorisé et la demande reçue avant 15h.

*Variables pour l'ensemble des opérations documentaires (remise documentaire, crédit documentaire à l'import et à l'export).

Vous souhaitez gagner en efficacité sur vos opérations à l'international ?

Le Crédit du Maroc vous propose le meilleur service grâce à un traitement de l'ensemble de vos opérations à l'international avec :

- Les meilleurs délais de traitement de la place
- Une qualité de service optimale :
 - Des notifications gratuites et en temps réel
 - L'envoi instantané des pièces justificatives
- La réalisation de bout en bout de vos opérations à distance
- Un accompagnement sur-mesure par une équipe de spécialistes à votre disposition

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification

